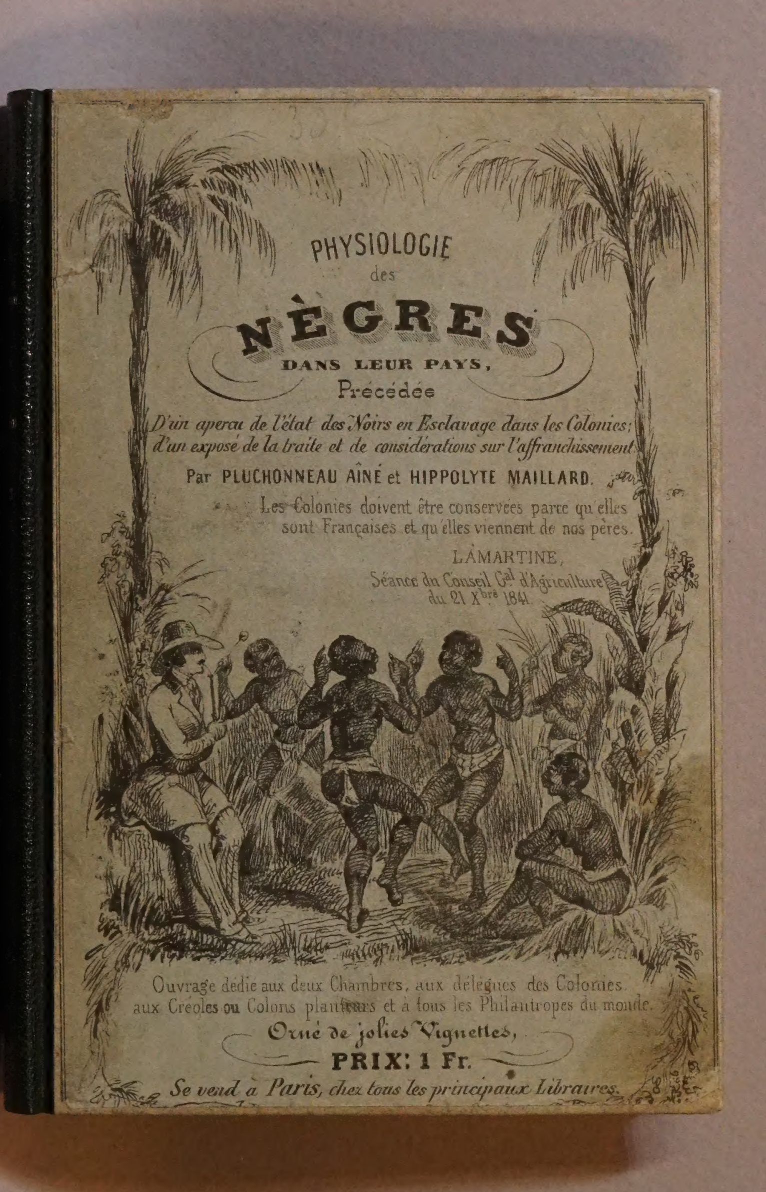

PHYSIOLOGIE
des
NÈGRES
DANS LEUR PAYS,
Précédée
D'un apercu de l'état des Noirs en Esclavage dans les Colonies;
d'un exposé de la traite et de considérations sur l'affranchissement
Par PLUCHONNEAU AÎNÉ et HIPPOLYTE MAILLARD.
Les Colonies doivent être conservées parce qu'elles
sont Françaises et qu'elles viennent de nos pères.
LAMARTINE,
Séance du Conseil Gal d'Agriculture
du 21 Xbre 1841.
Ouvrage dédié aux deux Chambres, aux délégués des Colonies
aux Créoles ou Colons planteurs et à tous les Philantropes du monde.
Orné de jolies Vignettes,
PRIX: 1 Fr.
Se vend à Paris, chez tous les principaux Libraires.


ATELIERS LAURENCHET

PHYSIOLOGIE

DES NÈGRES

DANS LEUR PAYS.

PHYSIOLOGIE

DES NÈGRES

DANS LEUR PAYS

PRÉCÉDÉE

D'un Aperçu de l'état des Noirs en esclavage dans les Colonies; d'un exposé de la Traite et de considérations sur l'Affranchissement

PAR

PLUCHONNEAU aîné et Hippolyte MAILLARD.

Ouvrage dédié aux deux Chambres, aux Délégués des Colonies, aux Créoles ou Colons planteurs, et à tous les Philantropes du monde.

Orné de jolies Vignettes.

PRIX : 1 FR.

PARIS

CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

—

1842

PRÉFACE.

Les colonies doivent être conservées parce qu'elles sont françaises, et qu'elles viennent de nos pères.

LAMARTINE. — *Séance du Conseil général d'agriculture, du 21 décembre 1841.*

En présentant ce petit ouvrage aux deux chambres, aux colons et à tous les amis de l'humanité, nous n'avons pas eu l'intention de nous poser comme champions devant le système que la philantropie qui surgit de toutes parts vient d'adopter pour les colonies; mais nous avons voulu éclairer la religion de quelques hommes qui, sans avoir les moindres notions du monde colonial relativement aux esclaves, en dénaturent ou en blâment, selon leurs

idées ou les inductions puériles où on les a jetés, tous les actes que les localités prescrivent tant sous le rapport de la sûreté individuelle que sous celui de l'agriculture qui fait la seule richesse des colonies.

Que ces ardents négrophiles deviennent colons un jour, ils chanteront alors la palinodie et trouveront beaucoup de vérité à nos paroles.

Quelques considérations sur l'affranchissement des esclaves, qui seront appréciées par la saine raison de nos lecteurs, donneront à notre œuvre, toute de conscience, un poids dans l'ensemble du drame où les colonies sont appelées à jouer le premier rôle.

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'AFFRANCHISSEMENT.

Au moment où une question de haute importance va être soumise aux deux chambres, question grave, puisqu'il s'agit de la fortune de plusieurs milliers de Français, de leur vie peut-être, nous avons cru devoir nous livrer à quelques considérations sur l'avenir des colonies que ce grand acte de philantropie politique va frapper.

Il est d'abord une question préliminaire à poser : c'est de savoir si le sort des noirs s'améliorera de l'émancipation?

Nous le disons en toute conscience, nous ne le pensons pas, nous, qui les avons vus pendant de longues années libres dans leur pays, et qui les avons également vus en état d'esclavage dans les colonies; nous n'hésiterons même pas à dire qu'entre ces deux conditions la plus avantageuse pour eux est la servitude.

Pour connaître les bienfaits de la liberté, il faut la comprendre sagement, avec ses institutions, ses lois, sa morale austère et ses principes; ce qu'il est impossible de faire comprendre à un nègre qui ne voit dans cet acte qui l'émancipe qu'une licence sans bornes, ou la tolérence de ses penchants à la rapine ou à la paresse. C'est une anomalie flagrante de vouloir rendre heureux à sa manière des hommes qui le sont à la leur.

Le sort des esclaves dans les colonies

n'est pas celui qn'on leur suppose dans la métropole où on les représente chargés de chaînes, couverts de cicatrices et livrés chaque jour aux plus horribles traitements, quand deux causes puissantes concourrent à rendre leur position la plus douce possible : *l'intérêt* si on le veut, *en première ligne,* l'humanité après. Nous disons l'intérêt, parce qu'un esclave *créolisé* se vend, terme moyen, *quatre cents piastres* (2,000 fr.), et l'humanité, parce que nos frères d'outre-mer la conçoivent et la pratiquent comme nous.

Voici un tableau exact de l'esclave dans les colonies ; nous verrons plus tard le même homme libre dans son pays.

La condition d'un esclave fidèle, soigneux des intérêts de son maître, est bien au dessus de celle des paysans de nos provinces et de tant de malheureux à

Paris. Il ne lui manque rien, il a de l'argent, est bien vêtu, cultive pour son compte quelques portions de terre dont le maître lui laisse la jouissance, élève des animaux, les vend, entretient sa famille et jouit de la considération de tout le monde; sa nourriture est assurée comme celle de ceux qui l'entourent. Le dimanche il se livre à la danse, au plaisir ; il jouit de la liberté d'un jour, qu'il connaîtrait moins ou qui lui offrirait moins de charmes s'il l'a possédait tout entière. La cherté des grains ou leur rareté lui est indifférente, car le propriétaire d'esclaves est tenu d'avoir toujours en réserve pour six mois de vivres. Cette ordonnance est religieusement observée.

L'esclave domestique est le chef dans l'administration du ménage de son maître, et on a d'autant plus soin de lui que

l'on connaît quelle serait la difficulté de le remplacer dans ses fonctions. Sa liberté est toujours le fruit de ses travaux, et elle est accompagnée d'une dotation de trois à quatre cents piastres, qui, jointe à ses économies, aux cadeaux qu'il a reçus, lui procurent une vieillesse tranquille.

L'esclave attaché aux travaux de l'habitation a aussi des douceurs : les dimanches, la fête des maîtres, les naissances, le jour de l'an, amènent leurs immunités, leurs bienfaits. Le ménage du noir agriculteur est à lui ; il vit en famille sans avoir non plus le triste souci que le nécessaire vienne à lui manquer, car le maître est là, toujours là. S'il tombe malade, un vaste hôpital est disposé dans l'établissement et un médecin affecté à l'habitation lui prodigue des soins assidus ; en convalescence, il est nourri de la table

du maître, est l'objet de toute sa sollicitude ; rétabli, il est reconnaissant et reprend ses travaux accoutumés.

Cette condition a été tellement sentie dans l'Inde, à la côte de Coromandel, que des milliers de *Talingas*, peuples pauvres, mais libres, viennent aujourd'hui dans les colonies françaises, sous le régime de l'esclavage, demander le riz quotidien que la liberté leur refuse dans leur pays.

Certes nous sommes loin de penser que tous les esclaves soient heureux, mais ceux qui ne le sont pas sont les mauvais sujets que l'on punit, comme on sévit en Europe contre les hommes qui troublent, bouleversent et affligent les sociétés. Là, comme ailleurs, c'est la règle qu'il faut voir et non l'exception.

Ce tableau des esclaves dans les colo-

nies est bien au dessus de celui qui représente ces mêmes hommes libres dans leur patrie où ils vivent de vols, de rapines, en nomades, portant la guerre et la destruction partout où quelques uns des leurs ont cultivé la terre, l'ont ensemencée. Malheur aux vaincus! les triomphateurs savent aussi qu'il n'y a que les morts qui ne reviennent point.

Nous avons été bien des fois à même d'interroger des noirs de toutes les castes, de la côte de Guinée, de la Cafrerie, de Madagascar, de Baly, de Timor, et de toutes les contrées où l'on faisait la traite, et nous avons entendu de leur bouche l'aveu que leur sort était bien plus doux dans l'esclavage que dans leur état de liberté chez eux.

Dire pour cela qu'ils n'aiment pas la liberté, qu'ils ne l'appellent pas de tous

leurs vœux, de toute leur âme, serait un grossier mensonge ; mais ils la comprennent et la veulent, comme quelques colons la possèdent, avec de riches habitations, de la fortune et toutes les sensualités de la vie ; voilà ce qu'un noir entend par être libre, en un mot être l'égal d'un *blanc* dans toutes les positions, soit de fortune, soit de dignité, sans songer à ce qu'il a fallu de temps, de persévérance et de travaux pour arriver à cette position.

Nous pensons qu'ils auront à décompter quand le jour de l'émancipation sera venu.

Qu'arrivera-t-il, si cet acte est spontané? les noirs se répandront dans les campagnes et les ravageront; force alors restera à la loi, car la loi sera protégée, et les prisons, les geôles, les bagnes seront peuplés d'affranchis tout étonnés de

l'aurore d'une liberté qu'ils n'auront pas comprise, et qui sera pour eux un cachot et des fers.

On nous dira que la civilisation apportera plus tard ses bienfaits sur les populations noires. Certes, on arrivera à un mieux dans cet état, nous le pensons aussi; mais l'on ne pourra pas détruire un effet dont la cause est inhérente à nos petites colonies, qui ne peuvent se soutenir que par le concours des bras employés à l'agriculture; et les deux tiers de la totalité des noirs affranchis, abandonnant, par l'instinct d'une paresse innée, tout travail au moment de la promulgation de la loi, iront ravager les champs que les blancs et les mulâtres laborieux auront semés, car il n'y a plus de terre à concéder, soit à la Martinique, à la Guadeloupe, à Cayenne ou à Bourbon, et pas

davantage dans l'ombre de nos possessions du Sénégal et de Sainte-Marie de Madagascar.

On ne manquera pas de nous citer Saint-Domingue, puissance qui grandit aujourd'hui, et qui s'est élevée sur les débris de son esclavage; mais Haïti a 600 lieues de tour; les castes n'y étaient pas divisées à l'époque de sa révolution; la moitié des terrains de la colonie, tout au plus, était en culture; les mulâtres, qui formaient la plus grande partie de la population, étaient instruits; plusieurs d'entre eux avaient fait leurs études dans nos lycées, dans nos écoles; et, lorsque l'insurrection éclata, ce ne furent pas les esclaves qui la dirigèrent, mais bien les mulâtres libres, qui, ne pouvant se frayer une route dans la société parmi les places, les honneurs et les distinctions dont les

blancs seuls étaient revêtus, bouleversèrent le pays et conquirent leur indépendance. Conséquents dans leurs principes, la liberté fut ensuite accordée aux esclaves avec la concession des terrains incultes; et la colonie, riche de son sol et de ses nouvelles institutions, jeta les fondements de son édifice social.

La question d'argent, tout énorme qu'elle soit, nous occupe peu; c'est l'affaire du gouvernement; nous poserons seulement quelques chiffres:

Pondichéri, Yanaon (côte Coromandel). Chandernagor (Bengale).	Point d'esclaves.
Bourbon. Ste-Marie de Madagascar. Sénégal, Saint-Louis et Gorée (Galam non compris). Les îles de l'ouest, Martinique, Guadeloupe, Guyanne française, etc.	Ens. 270,000 escl.

qui, au terme moyen de leur prix dans toutes nos colonies, valent chacun 2,000 fr., ou ensemble 540,000,000 de fr., représentant la fortune de 45,000 planteurs blancs et mulâtres de tous nos comptoirs, dans des proportions différentes, comme on le pense.

Ainsi, en supposant que le gouvernement dédommageât les colons possesseurs d'esclaves, de 400 fr. par *tête*, comme l'Angleterre l'a fait pour ses colonies, la perte réelle serait, sur la généralité, de 432,000,000 de fr. Cet immense déficit, joint à l'abandon d'une majeure partie de la culture, par l'effet de l'affranchissement que les noirs comprendront mal, consommeront la ruine immédiate de 45,000 de nos frères!

On nous demandera comment ont fait les colonies anglaises? nous répondrons

par des faits : la ruine des planteurs, les révoltes incessantes des affranchis et l'émigration continuelle des colons.

Voici un autre tableau :

Supposons que, par la sagesse du gouvernement, l'émancipation s'accomplisse sans secousse, que les noirs se livrent au travail, elle n'en ruinera pas moins les propriétaires d'esclaves; car un planteur qui fait annuellement 100,000 livres de sucre, qu'il vend, terme moyen, dans les colonies, 5 piastres (25 fr. le cent.), jouit d'un revenu de 25,000 fr. Pour planter, entretenir, gratter, couper et manipuler un champ de cannes pouvant produire cent milliers de sucre, il faut 40 noirs au moins employés toute l'année; nous comptons la journée de ces noirs à 1 fr. 50 cent., minimum de ce que peut gagner un homme libre dans les colonies,

ci.	21,900 f. par an.
Réparations d'usines, achat de nouvelles chaudières, etc., annuellement	2,000
2,000 sacs voakoa, ou autres emballages pour le sucre, à 50 c.	1,000
	24,900

Il restera donc au cultivateur, pour sa nourriture, celle de sa famille, entretien, habillement et dépenses imprévues, si multipliées dans les colonies, 100 francs par an.

Cet aperçu est exact : on objectera peut-être que la nourriture que le maître donnait à l'esclave était l'équivalent de ce qu'il devra donner en numéraire? On se trompera, car la nourriture de maïs,

que l'esclave reçoit et qu'il affectionne, ne revient pas au planteur à plus de 20 cent. par jour, et l'on fait trois récoltes de maïs par année dans les bonnes terres, deux dans les médiocres. On ajoutera que l'on peut planter ces mêmes terres en cannes, et que le produit suffira au paiement des journées des émancipés; on se trompera encore, et ce serait le pire de tous les maux, car alors il y aurait disette dans le pays:... on ne vit pas de cannes à sucre.

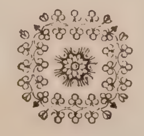
Nous pensons donc que l'émancipation, que nous désirons aussi de toute notre âme, ne peut être bienfaisante pour toutes les castes, blanches ou noires, qu'en se faisant progressivement, malgré ce qu'en disent, dans leur désespoir, les colons français, qui ne veulent pas se *suicider lentement*.

Nous le répétons, nous avons l'esclavage en horreur, la tyrannie nous épouvante; mais, quand le cataclysme de cette rénovation sociale sera accompli, la liberté, toute belle qu'elle est, laissera les affranchis mourir de faim?

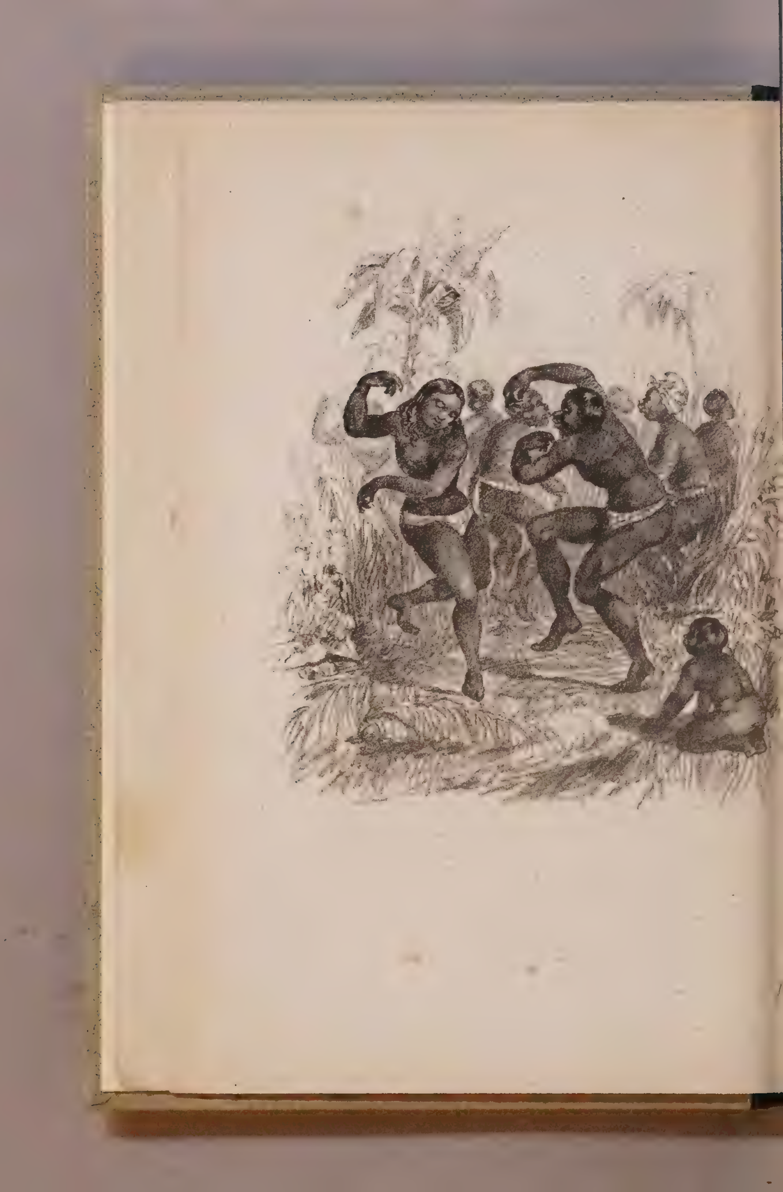
Ces détails, parfaitement vrais, mais un peu sombre, nous ont entraîné au delà des limites que nous nous étions tracées en jetant un coup d'œil physiologique sur les colonies; nos frères d'outre-mer, et les colons qui sont en France, ne nous en sauront pas mauvais gré; ils nous comprendront bien, et, s'associant à notre pensée, ils diront tous que, sans détruire un principe, on peut arriver lentement à sa solution, pour ne pas plonger ceux qu'il frappe dans le malheur et le désespoir.

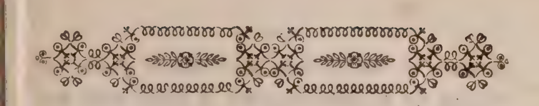
Voici un tableau plus riant : c'est

une peinture que Téniers aurait tracée, comme les bons flamands de ses tableaux, si ce peintre célèbre eût fait un voyage aux colonies.




RPJCB





DANSE DANS LA SAVANNE.

VOYEZ-VOUS au loin, au milieu d'une vaste savanne dans laquelle vous distinguez quelques cases de nègres éloignées de l'habitation du maître, des groupes se former çà et là, sans que les rayons brûlants du soleil des tropiques en limitent le nombre et la vivacité? Ce sont les noirs qui vont danser; c'est le dimanche, le jour qui leur est accordé, le jour de la liberté, le moment du bonheur. Entendez-vous le bruit des tam-tams, des *bobres*, des *caïambres*, des flûtes sauvages! c'est l'orchestre improvisé qui va animer tous ces

hommes et leur faire oublier dans le plaisir les travaux de la semaine; c'est la danse avec son naturel primitif, c'est l'élan du bonheur... Ils en profiteront, soyez-en bien persuadés.

Approchez-vous des groupes épars dans cette savanne; observez attentivement la légère créole, dont les grâces font une injure à la négresse de Mozambique ou de la côte de Guinée; voyez la souple Malabare qui se ressouvient encore de la danse voluptueuse des bayadères, pencher, courber, assouplir son corps selon les modulations de la musique; vous la prendriez pour un roseau balancé par le zéphir; ici tout est nature, tout est pur : l'art n'a point indiqué à ces Taglioni de l'Asie les pas réguliers de *la Sylphide* de l'Opéra; mais elles sont toutes des Terpsychores sans le savoir, sans prétention : la nature seule les a formées avec la danse, innée chez tous les peuples du monde.

Voici un échantillon de poésie créole qui, dans ces jours de fête, donne l'élan à toute cette troupe folâtre.

Ronde chantée dans la Savanne.

Air : *J'ons le cœur à la danse* (de Béranger).

A v'la nous tous fini *ranzé*
Comment dir' mozambique,
A *s'ter* faut qui nous tous *çanté*
Pour nous fair' la *mizique :*
Ma *foi-dié* quand moi dansé,
Moi capabl' passé *manzé...*
Et !
Quand *tendé* contredanse
Qui violon commencé
Crié,
Moi *plis* content la danse
Qui moi content marié
...Zizé?

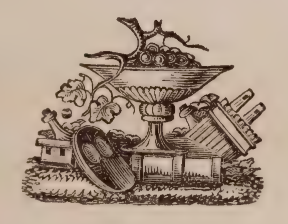
Marié, pourtant, li devrait goût,
Pisqué pour fair *mariaze*
Mam'zell' *touzours* fair' *li-zié* doux
Quand mêm' *zaut-là* li *saze :*
Si vous *tendé* li parlé :
Zamais moi té soupiré!...
Et !
Quand *tendé* contredanse
Qui violon commencé
Crié,
Zaut' plis content la danse
Qui zaut' content mari !
...Menti !

(A part). Entre marié et puis dansé
Allons-nous fair' *partaze,*
Faut bien qui *lé-quer* arrêté,
Qui-*fair' touzours volaze ?*
Si vous content rigaudon
Fair' l'amour aussi *li* bon,
Bon !
Quand *tendé* contredanse
Qui violon commencé
Crié,
Quand mêm' vous fair' la danse
N'a pas besoin, *blié*
...Marié !..

Plus loin, observez la Madécasse à l'air mélancolique, à la démarche mesurée, au sourire dédaigneux que lui laisse échapper la danse souvent luxurieuse du nègre de Sofala ou de la côte de Natal. Joignez à tout cela l'impassibilité du noir cafre, qui, la bouche béante, le feu dans les yeux, regarde comme un enchantement un plaisir que, dans son pays, on ne goûte pas de la même façon. Ailleurs, le nègre de Timor, de Lombock ou de Baly, rêve l'opium et les délices du paradis de Mahomet et ses houris et ses extases.

Que de gaîté, d'abandon, d'entraînement,

d'ivresse partagée, et, tout cela, pour un jour de liberté, tant il est vrai que l'on possède, pour ainsi dire, avec bonheur, un bien que l'on souhaite, mais qu'on ne le possède plus également dès qu'il nous appartient : *Sic vos, non vobis.*



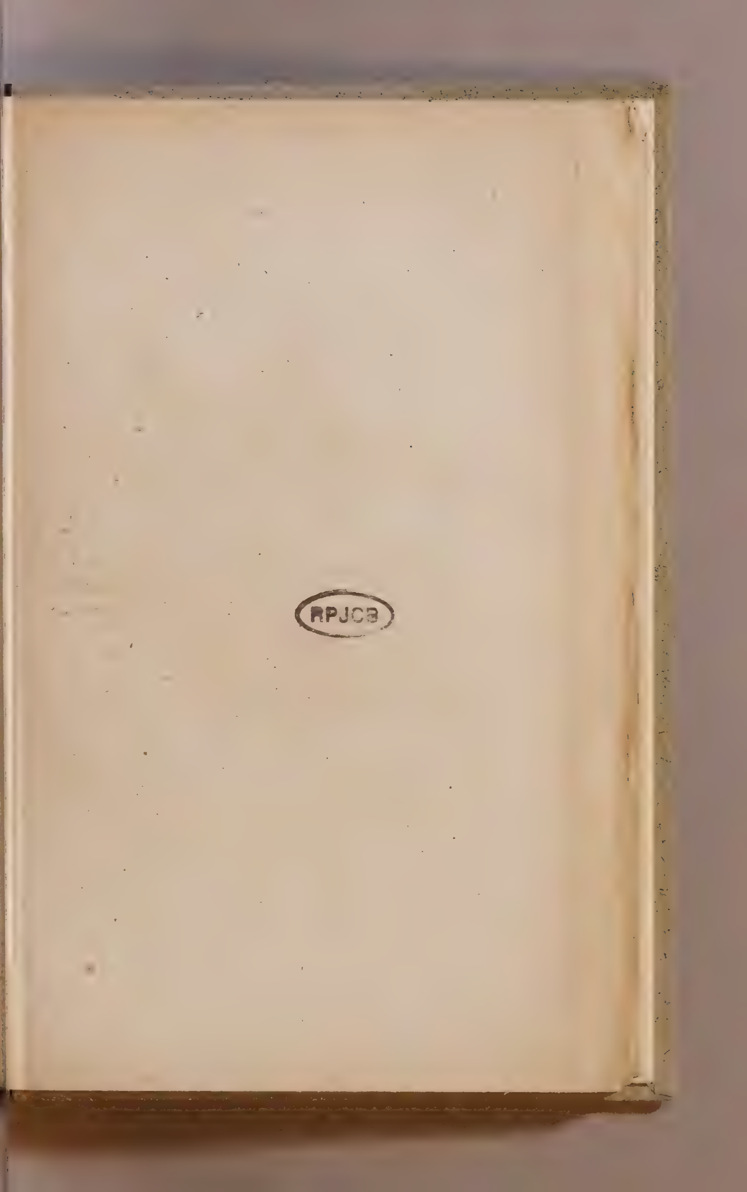
L'ÉCONOME OU RÉGISSEUR.

Un bon régisseur est un homme impayable ; il est parfois plus instruit en agriculture que le planteur qu'il sert aveuglément, et c'est souvent à lui que l'habitant paresseux ou ignorant doit sa prospérité et sa fortune. Les ordres aux commandeurs émanent de lui, la direction des bandes est de son ressort, le genre de culture qui convient à tel ou tel terrain le regarde, s'il connaît bien son métier ; les comptes rendus des opérations sont faits par lui ; les rondes de nuit le concernent encore ; il a une immense responsabilité, des dangers à courir dans les insurrections, et des appointements toujours minimes.

Nous ne pouvons résister au désir de rapporter à ce sujet une anecdote qui nous a fait rire pendant bien long-temps.

Un jeune homme nouvellement arrivé de France, mais qui avait quelques notions d'agriculture coloniale, se présente un jour chez un planteur, brave créole, sans doute, mais dont l'arithmétique n'était pas le point culminant de l'éducation. Le planteur avait besoin d'un économe, et après quelques pourparlers touchant la culture du pays, on ne discuta plus que sur le traitement. Je ferai prospérer votre habitation, monsieur, dit le nouvel arrivé; mais pour m'encourager, car alors j'y serai intéressé davantage, je vous demande, comme cela se fait dans beaucoup d'autres propriétés, le dixième de votre revenu.

Jeune homme, dit le colon, votre proposition est exagérée; mes moyens ne me permettent de vous accorder que le cinquième. Pour vous être agréable, reprit le *candide* régisseur, j'y consens, et nous allons en passer acte; ce qui fut fait à l'instant, à la grande satisfaction du planteur, qui ne fut instruit de sa méprise que lorsqu'il n'en était plus temps.





LES NOIRS GARDIENS.

Les noirs gardiens ont une rude tâche sur une habitation considérable... Les champs de cannes, les caféières, les vergers, les établissements, les poulaillers, sont entièrement sous leur responsabilité, et le jour comme la nuit leur vigilance doit en faire toute la sûreté. Armés d'une lance acérée, c'est la nuit surtout et lorsque la tempête et l'orage éclatent de toutes parts, que leur surveillance est le plus nécessaire, car les maraudeurs, les nègres marrons et les esclaves de l'habitation eux-mêmes, en profitent pour se livrer au vol et à toutes leurs tendances à la rapine; malheur cependant au délinquant surpris, s'il ne s'arrête à l'instant : le gardien ne lui fera ni trève ni grâce,

la lance fatale le jettera par terre aussitôt, et cet acte de brutalité homicide sera approuvé par le maître, sauf au propriétaire de l'esclave frappé de faire valoir ses droits en justice et de perdre souvent dans un procès interminable le décuple de la valeur de son noir.

Les rondes de nuit faites tour à tour par les économes et les commandeurs constatent l'exactitude des gardiens, et si l'un d'eux, comme cela arrive souvent, ne se trouve pas à son poste, et qu'entraîné dans le *boucan* voisin il se livre un instant avec son *compère* (c'est ainsi qu'ils nomment ceux qui ont la même profession), à la conversation ou au plaisir, il aura lieu de le regretter… Le coup de cloche du matin lui annoncera que le chabouc va tout à l'heure lui faire payer chèrement les quelques instants qu'il aura passés en dehors de son emploi.

La surveillance d'un champ de riz près de sa maturité est, selon nous, le pire de toutes les tribulations des gardiens. La nuit est à eux, il est vrai : ils n'ont point à craindre l'investigation des hommes, car ils ne peuvent voler du riz en épis, mais ils ont d'autres ennemis à combattre,

ennemis emplumés, habitants de l'air et qui s'abattent par myriades, à en obscurcir le jour, sur les épis qu'ils courbent, qu'ils pillent et dévorent sans en laisser que la paille. Les cardinaux, ces gracieux oiseaux des tropiques, dont le plumage de pourpre est si riche, si élégant, sont les plus dangereux hôtes d'un champ de riz, leur voracité n'a point d'égale :... ils brisent l'épi, et ce qu'ils ne peuvent consommer est répandu sur la terre et entièrement perdu. Les épouvantails, les gluaux, le plomb qui les décime, ne peuvent rien contre leur volonté..... On les chasse du milieu du champ, ils s'abattent sur la lisière, et la cohorte ailée au lieu de fuir semble s'augmenter et se rallier pour arriver à son but, la destruction d'une partie du champ de riz... Cette obstination nous a souvent paru surnaturelle :... ils se croient forts quand ils sont en troupes considérables et organisées... Il en périt beaucoup, il est vrai, dans leur lutte contre les gardiens, mais presque toujours la victoire leur reste :... le champ de riz est dévasté et la récolte infructueuse.

Les bengalis, ces oiseaux mouches à la gorge

pourprée, aux perles jetées sur les antennes, sont aussi les ennemis des gardiens et les amis du grain confié aux soins de ces derniers; mais plus rusés que les cardinaux, ils s'isolent, se cachent et font beaucoup de mal sans qu'on puisse leur en faire le moins du monde. Le bengali est le rossignol des tropiques, sa voix a presque l'harmonie de l'hôte de nos bois, du précurseur du printemps si bien décrit par l'auteur des Études de la Nature.

Nous ne pouvons résister au désir de raconter une anecdote qui démontrera à quel point les noirs gardiens observent la régidité de leur consigne. Nous en avons été témoins.

M. Béraud était propriétaire d'une riche habitation située dans les hauts de Sainte-Marie de Bourbon; un vieux noir, nommé Zélidor, Cafre de naissance, avait un goût particulier pour les fruits, et ses nuits entières étaient consacrées à la rapine qui les lui procurait. Il savait quand le gardien était de ronde à tel ou tel endroit; c'était alors à l'opposé qu'il se portait, mais ses menées étaient déjà connues et quand un arbre avait été dépouillé, on ne manquait pas d'en ac-

cuser Zélidor qui, malgré quelques corrections, n'en continuait pas moins ses manœuvres frauduleuses. Un jour cependant Zélidor fut pris en flagrant délit par un gardien et amené devant le maître qui lui infligea une punition sévère..... cent coups de fouet. Après ce *repas frugal*, comme on dit, M. Béraud, pour effrayer le pillard, dit au gardien : Si tu trouves encore Zélidor à voler des fruits, passe-lui ta zagaie dans le ventre... C'est un coquin dont on ne parlera plus..... Allez.

— *N'a pas per, Moucié, vous sara content moi*, dit le gardien.

Le même soir Zélidor était monté sur un avocatier où il récoltait pour satisfaire ses goûts et son appétit peut-être... Le cafre gardien, à qui la recommandation fatale avait été faite, comme menace seulement, fit descendre Zélidor et l'étendit raide mort d'un coup de lance dans la poitrine. Fier de son action... il court chez son maître et lui dit :

— *Moucié... donné à moi l'arack, moi l'a gagné.*

— Comment cela ?

— *Zélidor l'y sec, moi l'a tié à l'y, coumen*
vous l'a dit à moi.

— Misérable !

— *L'y bon, mon maître, l'y volera pis.....*

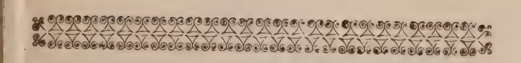
— Qu'as-tu fait ? malheureux !

— *Ça que vous l'e siplique à moi.*

— Attends, attends..... je vais te montrer à mieux me comprendre.

Dix minutes après la bande était assemblée... *justice* se faisait et cent autres coups de chabouc apprenaient au gardien homicide ce qu'il n'avait pu entendre par la parole.





LES FRÈRES DE LAIT

OU LE BLANC ET LE NOIR.

UN petit blanc vient de naître, c'est un chef de famille, c'est un prince sur l'habitation, c'est, pour ainsi dire, le Messie attendu; c'est à qui l'entourera de soins, de louanges, d'ovations serviles, et de tout ce fatras de flatteries qu'on dispense à l'héritier d'un grand empire!

Cet enfant, dont on ignore encore la couleur, qui est quelquefois une déception pour la famille, est, aussitôt qu'il a vu le jour, jeté ou posé sur une natte, et une nourrice lui est donnée. Cette nourrice est prise parmi les fortes négresses de

l'habitation, dont la santé est bien reconnue, et qui se trouve à peu près dans la catégorie de sa maîtresse, catégorie qui a souvent lieu sur une propriété considérable.

Voilà les deux *moutards* suçant le même lait, parfaitement unis, jouant ensemble sur la même natte, sans distinction de caste, de couleur ou de prérogatives; mais les enfants grandissent: on insinue au *blanc* que *le noir* est à lui; qu'il est son esclave; qu'il peut en faire son jouet, son martyre, sans qu'il ait une plainte à proférer, un soupir pour se plaindre; de là le despotisme qui s'établit: l'un est fêté, choyé, jamais contrarié, et l'autre souffre et doit supporter sans mot dire tout ce que son *petit maître*, dans ses caprices, *daigne lui accorder!*

Cela nous reporte à des temps qu'heureusement nous avons oubliés depuis longues années.

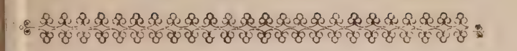
La mère du petit noir, la nourrice, appelée *nainaine*, en idiome du pays, est toujours partie intégrante de la dot de l'enfant blanc, et nous devons le dire avec vérité, son sort n'est plus à plaindre dès qu'elle arrive à cette condition. Il y a peu d'exception à cette règle, et celui qui

l'enfreindrait aurait fort mauvaise grâce dans le pays.

La liberté de la nourrice est même souvent une des stipulations du contrat de mariage.

On voit ici un pas fait vers l'humanité et la reconnaissance; celui à faire vers l'entière liberté se fera sans doute aussi, mais progressivement, comme nous le souhaitons.





UNE SOIRÉE

DE FAMILLE ESCLAVE.

Au milieu du camp formé par les nombreuses cases des nègres d'une habitation considérable, voyez-vous une cabane dont les parois en feuilles plus ou moins bien jointes laissent échapper quelques rayons de lumière? c'est l'asile d'une famille esclave qui oublie un instant la servitude pour se livrer au plaisir;... c'est la fête d'un vieux noir que l'on chôme; c'est le chef de la cabane dont on célèbre la naissance ou la fête patronale. Entrez, maître, entrez, vous en avez le droit, car tout ce qui existe dans ce modeste asile vous appartient :... les meubles grossiers sont à vous,... les aliments sont pris chez vous,

l'avenir même, peut-être, de cette famille réunie pour le bonheur est votre propriété. Entrez, tout le monde se lèvera alors et restera debout jusqu'à votre départ : le respect remplacera l'abandon, et si vous persistez à être témoin de la fête, les plaisirs se changeront en contrainte, et vous aurez tué par votre seule présence une soirée de bonheur que l'amitié avait préparée.

Mais, vous le savez comme nous, là où se trouve le respect dû au pouvoir ou à un nom, l'amitié et l'abandon cessent bientôt... N'entrez donc pas, et laissez cette joyeuse famille savourer un plaisir sur lequel vous êtes blasé depuis long-temps.

Sur une natte jetée sur le sol, trois ou quatre petits négrillons tout nus jouent et sourient..., comme si l'avenir leur appartenait. Plus loin, assis sur un modeste *cadre* en voakoa, le père et la mère de ces enfants les contemplent avec joie et leur donnent des fruits. Au coin opposé, quel est ce vieillard assis sur un escabeau de bois blanc ?... ce vieillard à la barbe blanche, Nestor de l'habitation, et qui a passé tant d'années sous le soleil pour contribuer à la fortune


RPJCE



de son maître, ce vieillard est le père de la jeune négresse,.... c'est l'homme du jour, c'est celui dont on célèbre la fête.

A vous, nobles Crésus de France, dont les miettes des festins somptueux seraient du luxe et de la profusion dans la fête du vieux nègre! à vous, qui ne trouvez de charmes dans vos salons dorés et à vos tables si bien servies que lorsqu'on dit partout en flattant votre orgueil : On ne pouvait pas mieux faire..... vraiment, c'était d'un goût exquis..... Quel homme charmant (tant stupide soit-il)! il a fait les choses admirablement; nous y retournerons.

Chez le vieux nègre, ce n'est plus cela..... Une calebasse de vin de cannes, une bouteille de tafia ou d'arack, du ris ou du maïs bouilli à l'eau, simplement à l'eau, quelques fruits,... un bon cœur, le sourire sur les lèvres, et de l'amitié, de l'amitié franche,... car là, l'intérêt a disparu. Voilà le banquet offert au vieux nègre : c'est sa fête qu'on célèbre.

Il ne faut pas croire que la gaîté soit exclue du festin. — On se tromperait fort si l'on pensait ainsi, malgré sa frugalité. — Le vieux noir

chante, les enfants récitent en idiome créole quelques fables de notre bon La Fontaine, dont le nom a passé les mers et s'est propagé chez tous les peuples. — Voici un échantillon de ces traductions.

LE MARTIN * ET LE SINGE,

LE CORBEAU ET LE RENARD (DE LA FONTAINE).

FABLE.

Moussié Martin, ein' zour là-haut di bois,
Dans son la-bousse été gard' ein' bibasse **;
Comper' Zaco par là rodé quéqu'fois,
Ca zour-là été vini à là-sasse,
Li trouv' Martin : « Salam donc, mon zami,
« Comment vous-là zoli zourdi,
« Qui c'ella frotté vou-l'habit,
« Moi parié vous va faire mariaze,
« Ou bien vous va dansé dans pitit badinaze ;
« Ma foi si vou-la-voix bell' comment vou-faro,
« Zaut'na pas largué vous sitôt!... »

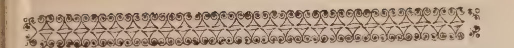
---

* Sansonnet des Tropiques.

** Fruit du bibassier, aigrelet, mais d'un goût exquis.

Martin avalé ça comment dir' confitire,
Li vir son li-zié, li dress' son figuire,
Ein' coup là li voulé çanté
La bousse-ouvert, bibass' timbé.
Comper' Zaco li ramassé,
Merci, coco, çà-mêm' moi té voulé :
Tendé pourtant encore ein' mon parole
Vous vié... Mais vous besoin l'école !
« *Ca qui son la-bouss' li trop doux*
« *Ein' zour li capable trompé vous.* »
Bonzour, papa, bibass' li goût !...





LE NOIR CUISINIER.



'EST un singulier laboratoire qu'une cuisine dans les colonies; figurez-vous un grand bâtiment en planches, couvert en feuilles, n'ayant pas de cheminée, et au milieu duquel, cuisinier, marmitons, maîtres ou visiteurs nagent dans un océan de fumée noire à asphyxier dix mille hommes si le local pouvait les contenir.

Sur la droite, en entrant, est placée une longue planche en bois de nathier où vous voyez rangés, dès huit heures du matin, dix à douze vases en cocos du pays et des îles Seychelles, dont un contient la graisse, l'autre le poivre, le sel, la muscade, le piment *enragé*, le riz, le maïs, et tout ce qui compose l'assortiment culinaire des colonies. Dans le fond, près d'un foyer qui tient toute la longueur de l'*édifice*,

et qui n'est élevé au dessus du sol que de cinquante centimètres environ, se trouvent les marmites en fonte, qui, rangées sur une seule ligne, sont toutes dans les proportions des aliments qu'elles doivent contenir. Ainsi, il n'est pas étonnant de voir, dans les colonies, lorsque le maître donne à dîner à quelques amis, trente, quarante ou cinquante marmites bouillir ensemble sur un feu qu'attise sans cesse le cuisinier, qu'on ne distingue que comme un diable au milieu des flammes.

La broche qui tourne en même temps par les soins d'un négrillon, contient un ou deux cochons de lait, un cabri et quelquefois trois ou quatre canards, soit de Manilles, soit du pays, car il ne faut pas se dissimuler qu'un dîner d'amis dans les colonies ne soit un banquet somptueux, un festin de Lucullus en petit.

Le noir cuisinier, souvent créole de naissance, répond de la qualité de ses mets, et cette responsabilité est grande, il faut en convenir; les reproches, les injures et souvent les corrections ne lui manquent pas, si tel ou tel mets ne se trouve pas au goût des invités.

Ce n'est que le lendemain matin, cependant, que ce compte est réglé *en famille*.

Il est vrai que parfois le cuisinier abuse de la latitude que les maîtres lui donnent, et que soupçonnant peu l'inspection qui se fera du détail d'une pièce coupée ou d'un chapon dépécé et mis en *carrick*, il en enlèvera une cuisse ou une aile, croyant que la confusion des morceaux laissera passer son larcin inaperçu.

Voici un fait dont nous avons été témoin : Un planteur chez lequel nous dînions avait bien recommandé à son cuisinier de faire un excellent *carrick* de l'un des chapons qu'il avait à l'engrais depuis deux mois ; l'ordre fut exécuté et rien ne manquait au goût ni au parfum de ce mets de prédilection dans les colonies, seulement, le planteur, en en faisant la distribution, s'apercut que la moitié d'une cuisse du volatille avait disparu.

— Qu'on appelle Charlot, dit-il.

Et aussitôt un domestique de table appelle Charlot qui comparaît devant ses juges.

— Dis-moi, Charlot, depuis quand les chapons n'ont-ils qu'une cuisse ?

— *Si pas, Moucié, sapon là peut-être l'y malade.*

— En supposant qu'il ait été malade, il devrait toujours avoir ses deux *jambes*.

— *Bêbête là, Moucié, l'y en veut à moi, l'a cache son patte, ça pour faire gagne à moi l'y fouet.*

— Tu as mangé la cuisse du chapon?

— *Bon Dié, pini à moi, Moucié, si moi l'a manzé.*

— Si tu me dis la vérité, il ne te sera rien fait, je te le promets.

— *Ah! Moucié, mon maître, grand malheur l'a arrivé!*

— Qu'est-ce donc?

— *Moi l'était pour fair bouille marmitte, vous connais à c't'her, la couisse sapon l'a sourti marmitte et l'y l'a timbé dans l'y fé... Moi l'a dit: Mon maître, bon blanc, l'y manze pas la cendre, l'y va gagne malade; moi l'a ramassé, Moucié, après moi la goutté.*

— Après tu l'as mangée?

— *Ça même, mon maître,... vous l'a dit,.... diable l'a tenté à moi, siquisez.*

— Ainsi tu avoues que c'est toi qui t'es ren-
lu coupable de cette soustraction ?

— *Oui, Moucié.*

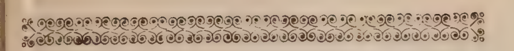
— Je te pardonne pour cette fois, car je te
'ai promis ; mais n'y retourne plus.

— *Vous sara content moi, mon maître.*

Et le cuisinier recommençait chaque fois
que quelque grosse pièce était livrée à ses fonc-
ions. L'indulgence des maîtres peut facilement
se lasser en voyant une semblable perpétration ;
nos lecteurs en conviendront.

Pour plus de propreté dans les cuisines
créoles, le cuisinier est toujours nu ; il couche
dans sa cuisine sur une simple natte, et n'a de
rapports directs sur l'établissement qu'avec la
maîtresse de la maison qui lui donne chaque
matin ses ordres pour la composition du dé-
eûner et du dîner de la journée.





DES NOIRS MALAIS DANS LEUR PAYS.

Les noirs malais, ceux surtout de Sumatra, ont le caractère acerbe, emporté, vindicatif, et quelque soit l'époque, le temps, les circonstances où ils auront reçu une insulte, ils s'en vengeront, soyez en bien persuadés... *la vendetta* leur est connue comme à nos voisins les ultramontains.

Les noirs malais sont fort rarement employés aux ouvrages de l'habitation; leur nonchalance, leur paresse et cette apathie qui leur est si naturelle, ne permettent pas de leur donner un travail à suivre avec d'autres esclaves qui s'en acquittent bien; on les emploie de préférence au service de la maison, et la plupart du temps ils font d'assez bons domestiques, soit pour les soins du linge de table, les détails de l'office

(*le godon*), et enfin pour tout ce qui concerne l'intérieur de l'établissement d'un planteur.

Les négresses malaises vivent sous la même influence de leur pays, et les dames créoles en font des caméristes, des suivantes, des bonnes d'enfants et *des laveuses de pieds.*

La Malaise a des formes parfaites, ses traits sont réguliers, sa couleur est livide, il est vrai, mais elle ne manque ni de grâces ni d'abandon; ses cheveux longs, noirs et plats tombent sur ses épaules comme pour en cacher la nudité, et si les dents de cette fille de Sumatra avaient quelque blancheur, on la citerait comme un modèle de création humaine, comme on désigne les femmes de la Circassie, du Thibet et de la Géorgie.

Les Malais sont malheureusement adonnés aux liqueurs alcoholiques et surtout à l'usage de l'opium qu'ils se procurent par tous les moyens possibles quelque illicites qu'ils soient; ils le fument dans leurs *gourgoulis*, dans leurs pipes, dans leurs houkas et le consomment de toutes manières, alors ils n'ont plus de raison, le délire s'empare de leur esprit, et c'est tou-

jours une catastrophe qui vient dessiller leurs yeux. — Il n'en est plus temps alors, car le maître, ou la justice n'a plus qu'à sévir.

Voici un triste exemple de la férocité des Malais lorsque l'ivresse causée par le pavot narcotique agit sur leurs sens.

Dans l'un de nos voyages à Calcutta, où notre navire prit un chargement de toile blanche et d'opium destiné pour Batavia, nous fûmes forcés de venir compléter notre chargement à *Kégérie*, au bas du fleuve. Nous descendîmes le Gange par un beau temps, laissant bientôt loin de nous les îles *Saugor* et des *Tigres*, et après quinze jours d'une navigation en pantoufles (1), nous découvrîmes les îles Cocos et les grands Andamans. Jusque là aucune circonstance fâcheuse n'avait attristé notre voyage, mais un matin nous entendîmes un grand bruit dans l'entrepont. Deux matelots de caste malaise se battaient avec un horrible acharnement, et l'un d'eux avait déjà reçu plusieurs coups de poignard au visage et aux bras. Ces malheureux

---

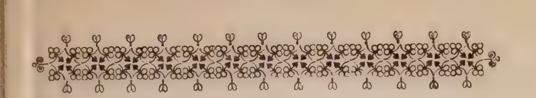
(1) Terme de mer : facile, agréable.

s'étaient introduits dans la cale, y avaient défoncé une caisse d'opium solidifié et en avaient fumé à fortes doses, ce qui les mettait dans un état d'exaspération tel qu'ils ne reconnurent ni la voix du capitaine, ni les matelots européens qui vinrent pour les séparer et les mettre aux fers. Ils se poursuivirent jusque sur le pont, brandissant en l'air leurs cimeterres sanglans et la lutte recommença. —Au moment où on allait s'emparer d'eux, celui qui avait été blessé le plus grièvement et dont le sang inondait le corps, enfonça son arme acérée dans le cœur de son adversaire qui tomba mort aussitôt. Prompt comme l'éclair, il s'en frappa lui-même d'un coup terrible en s'élançant à la mer, où il disparut. Deux heures plus tard, le même élément recevait le cadavre mutilé de l'autre Malais!... Ce tableau était effrayant, il devint horrible : ... nous apprîmes des autres matelots que ces deux misérables étaient frères.

Il faut espérer que la civilisation européenne changera un jour le caractère et les mœurs des indigènes de cette partie de l'Asie.







LE COMMANDEUR DES NOIRS.

Quel est ce gros homme noir dont le blanc des yeux contraste si singulièrement avec la peau des joues, qui, une pipe de bambou à la bouche, un chabouc de cuir à la main droite, et le bras gauche appuyé sur un long bâton de nathier, regarde avec la tranquillité du vieillard d'Horace soixante ou quatre-vingts individus travailler la terre sous un soleil de plomb?... Ce gros homme noir est le commandeur; c'est lui qui a reçu les ordres du maître; c'est lui qui les fait exécuter par la bande; plus despote que le maître lui-même, plus vaniteux de son titre qu'un sultan ou qu'un ministre des affaires étrangères, il ne passera rien, ne pardonnera rien, ne fera pas la moindre concession.

la plus petite grâce, et la plus légère faute commise par un des esclaves qu'il est chargé de conduire, sera punie à l'instant du fouet ou chabouc dont il est porteur;... c'est lui qui est le juge et le bourreau, et l'exécution de ses jugements suit immédiatement la sentence. Le maître ne lui demande compte d'aucun acte de ce genre, et malheur à l'esclave qui porterait une plainte contre lui, car le maître ne pourrait donner tort au commandeur sans l'exposer à perdre de son autorité ou de sa *considération* envers ses subordonnés;... le malheureux opprimé serait alors l'objet des plus iniques vengeances de la part du supérieur, et, s'il n'était pas coupable, ce serait lui, *ou bien son frère ou quelqu'un des siens*:... le pauvre diable paierait pour tous.

Le commandeur a toujours sous ses ordres particuliers trois ou quatre petits négrillons trop jeunes pour travailler à l'agriculture; ce sont eux qui vont lui chercher du tabac, du feu pour allumer sa pipe, des fruits sur les arbres pour son dessert, de l'arack pour sa boisson, et quelquefois des poules et des canards chez les voisins pour son dîner ou son repas du soir. Si le

négrillon est pris en flagrant délit, il se gardera bien de compromettre le commandeur, car il sait ce qui lui en reviendrait; il subira sa punition sans se plaindre, sans faire le plus petit aveu, mais il conservera les bonnes grâces de son chef, qui, au besoin, ne lui donnera pas le fouet quand il ne l'aura pas mérité.

La case du commandeur est le double en capacité de celle des autres esclaves; sa femme et sa famille y restent habituellement, afin de soigner sur le feu son riz ou son maïs, et de lui faire un peu de cuisine, quand le maître ne lui envoie pas quelques bribes de la desserte de sa table. Il a un jardin où les légumes croissent à plaisir, car on le cultive pour lui mieux que pour le maître;... on le craint davantage, c'est tout dire. Il élève des animaux; il a un petit enclos où l'on voit des cochons de lait dignes des tables les plus succulentes;... sa basse-cour est garnie de volailles, de canards, et le noir, pêcheur de son maître, ne manque jamais de mettre de côté, pour le commandeur, l'un des plus beaux poissons de sa pêche, qu'il va ensuite manger avec lui, quand le maître est allé se livrer

au sommeil. Chez le commandeur, on trouve les plus beaux fruits de l'habitation; on y boit de l'arack à pleins verres,... quelquefois du vin, des liqueurs, et le dimanche est une fête dans sa cabane, où les élus seuls sont appelés; c'est, en un mot, un être prédestiné : il fait des économies, vole comme les autres noirs, mais avec impunité, vend le superflu des produits de ses petits revenus, ramasse ainsi quelques centaines de piastres dont le maître est le dépositaire, et, quand il devient vieux, il achète sa liberté et quelques gaulettes de terre (1), se coiffe d'un feutre à large bords, met des souliers pour la première fois, devient un homme libre, et dit à tous ceux qui veulent l'entendre : Enfin je suis devenu *blanc*.

(1) Mesure agraire de localité : quinze pieds carrés en superficie.



DES PUNITIONS CORPORELLES.

A une époque où les colonies étaient moins civilisées qu'elles ne le sont aujourd'hui, où le planteur croyait dans son aveuglement avoir le droit de vie et de mort sur ses esclaves, certes nous l'avouons, il s'est commis des actes de brutalité féroce; de lâches vengeances furent assouvies et beaucoup d'esclaves ont été injustement les victimes des passions de leurs indignes maîtres; mais depuis long-temps la civilisation a percé dans les colonies, la justice a remplacé l'arbitraire, le droit de l'esclave a été reconnu, le noir a compris sa position, et le maître a respecté la sienne.

Le *bloc*, les jarrets coupés aux esclaves marronneurs, la barre, le collier de fer, les entra-

ves, le chabouc meurtrier, toute l'inquisition coloniale a disparu depuis longues années, et si de nos jours on cite une de ces tortures atroces exercées, c'est à une exception qu'on la doit, c'est à un naturel odieux, à une brutalité exceptionnelle, comme l'on voit en Europe des mères marâtres, cruelles, infanticides, et des fils ingrats, irrespectueux et paricides. On ne peut malheureusement changer le cœur humain.

Aujourd'hui, si un noir esclave commet un vol, un assassinat, enfin un délit quelconque, il n'est justiciable que des tribunaux; son maître ne peut même pas témoigner contre lui, et ne fût-il condamné qu'au *fouet*, c'est le bourreau, le bras qui frappe pour la justice, qui le lui donnera. En cela, messieurs les négrophiles, vous voyez que le chabouc n'a fait que changer de main.

Si les sévices d'un maître sont connus, si la clameur publique le signale comme usant d'un droit qu'il n'a pas, le propriétaire d'esclaves en est immédiatement dépossédé; il ne lui est plus permis d'en avoir, mais ne croyez pas pour cela que l'esclave maltraité en devienne plus

ibre ; non , il est confisqué purement et simplement , et d'esclave d'un planteur qu'il était l devient celui du gouvernement..... Qu'a-t-il agné à cela ? Mon Dieu ! il n'a fait que changer de propriétaire.



DES NÈGRES A MADAGASCAR.

Un mot sur la prostitution dans cette île.

A peine un navire de quelque nation qu'il soit est-il mouillé sur la rade de Tamatave, de Foulpointe, du fort du Dauphin ou de Mahéla, que vous voyez se détacher de la côte une grande quantité de pirogues chargées, comme on le dit en termes de marine, *à couler bas*. Que vous apportent-elles? Des provisions sans doute, des comestibles, des fruits, des cocos anti-scorbutiques, des rafraîchissements en général? Non, rien de tout cela; ce sont des femmes qui arrivent, de jeunes épouses conduites par leurs maris, de jeunes

filles accompagnées de leurs mères, de leurs sœurs et de toute la famille..... Elles viennent vous apporter leurs charmes dans toute leur nudité, dans tout le cynisme d'une sauvagerie barbare. Le navire va bientôt être converti en un temple à Cythère..... et à quel prix, bon Dieu, à quel prix vous vendra-t-on la vertu d'une pauvre fille ou l'honneur d'une épouse? Pour quelques grains de verre, une *brasse* de toile, un miroir ou une pierre à fusil!

Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que la vertu s'achète; mais là, ce présent du ciel devient vénal : la honte nous semble partagée dans cet infâme trafic entre le vendeur et l'acheteur.

Les missionnaires français et anglais, qui se sont introduits à Madagascar, ont cherché à y inculquer les principes de notre religion... Les Madécasses les ont repoussés; mais si les missionnaires avaient cherché à extirper cette lèpre de démoralisation avant de tenter l'œuvre de la conscience, nous ne doutons nullement du succès de la première entreprise qui eût infailliblement amené celui de la seconde.

Certes, ce n'est pas seulement chez les peuplades barbares que cette dégoûtante prostitution a lieu ; bien des nations civilisées par les arts en sont gangrenées, mais du moins elle se cache, et sans en être pour cela plus tolérable à l'esprit, elle ne s'offre pas aux yeux du monde... La honte retient le vice qui se cache et qui, connaissant sa laideur, ne s'expose pas aux regards de ceux qui le stigmatisent et le condamnent.




RPJCB





MASSACRE

DE CINQ CENTS NOIRS PRISONNIERS.

UNE des terribles conséquences de la prohibition de la traite des noirs fut, à Madagascar, quelque temps avant la mort de Radama, le massacre horrible de cinq cents prisonniers de guerre; le roi des Ovas, ainsi que nous l'avons déjà écrit, avait expédié de Tannanarivou, aujourd'hui Emyrne, sa capitale, une forte armée pour soumettre les Bétanimènes, peuplades qui s'étaient refusées à plier sous son joug. L'action avait été vive, et de part et d'autre le nombre des morts considérable. Les Bétanimènes furent cependant vaincus et amenés à la côte devant Tamatave pour y être vendus, car les *Malgaches* de l'in-

térieur ignoraient la promulgation de la loi qui défendait la traite.

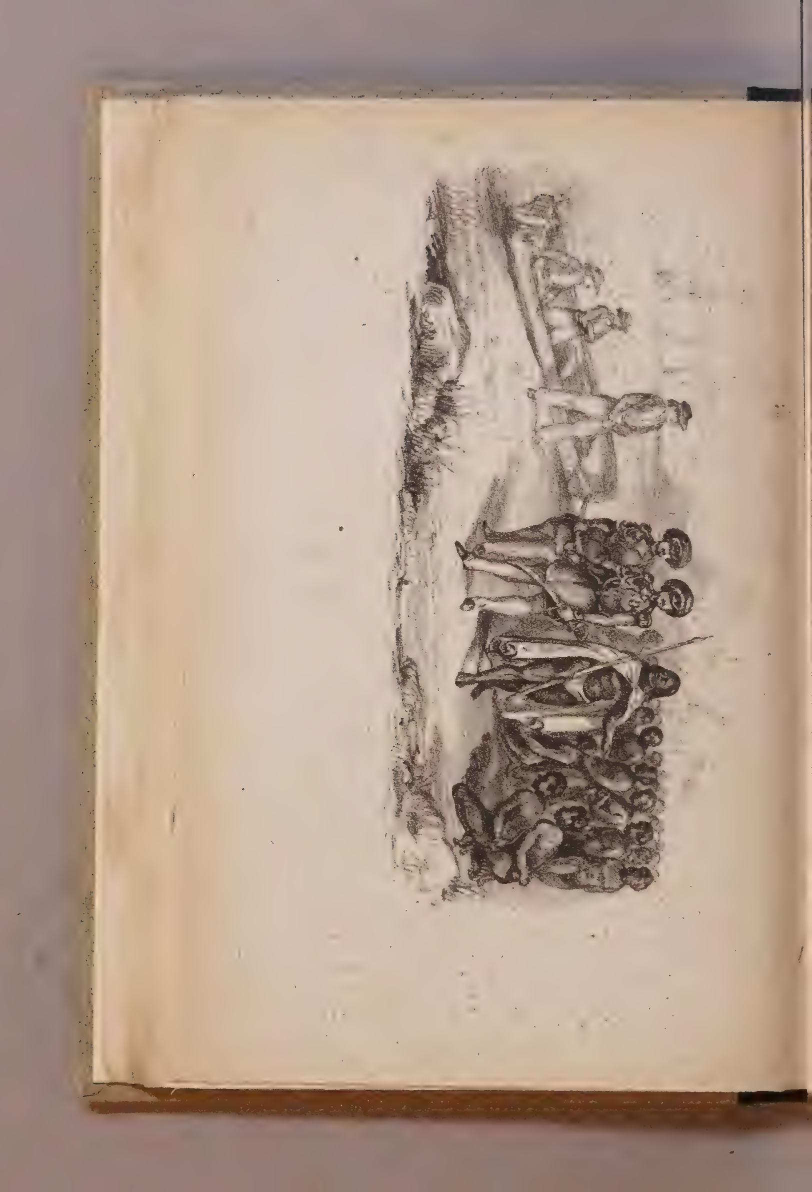
Les ordres de Radama étaient précis, il fallait vendre les prisonniers à tout prix, et la joie des chefs fut grande, quand du haut de la chaîne des Ancaves (1), ils aperçurent sur la rade trois bâtiments, qui, selon les Madécasses, venaient prendre un chargement d'esclaves.

Bientôt les bandes arrivèrent à la côte, mais la déception fut grande pour les vainqueurs, car au nombre des navires se trouvait une corvette française chargée de faire respecter la loi sur le littoral de l'île et sur les côtes de Bourbon.

Quoi qu'il en soit, les chefs de bandes proposèrent aux capitaines des bâtiments de leur acheter les prisonniers qu'ils conduisaient, et cela au modeste prix de vingt piastres (100 fr.); ce qui fut refusé, comme on le pense. Les offres de prix diminuèrent alors; les vendeurs parlèrent de quinze piastres, puis de dix, puis de cinq, tout cela sans plus de succès, car la loi eût été violée de fait, le prix ne faisant rien à la con-

(1) Montagnes immenses.


RPJCB



travention. Enfin les vainqueurs offrirent les vaincus à une piastre par tête ou 5 fr. ce qui resta encore sans résultat. Le délire de la colère succéda alors à la cupidité déçue, et les cinq cents prisonniers furent inhumainement massacrés sur la plage sans que les capitaines pussent apporter leur médiation dans cet acte d'une férocité sans exemple.

Il nous semble qu'on eût pu acheter et embarquer ces malheureux esclaves, sauf à les déposer ensuite dans une autre partie de l'île, à quelques cents lieues de leurs ennemis. L'humanité seule, en cette terrible circonstance, pouvait transiger avec la rigueur de la loi: ces hommes eussent été achetés, il est vrai; mais rendus à la liberté, la contravention cessait, car la loi, en ne permettant pas l'achat, n'a voulu que supprimer l'esclavage; c'est là seulement que se trouve le délit.

Plaise à Dieu que ces actes d'une sauvagerie atroce ne se renouvellent plus à l'avenir.



UN BAL DE BLANCS.

Il est neuf heures, la nuit se fait, et au bout d'une longue allée de palmiers vous distinguez une maison de maître d'où les lumières s'échappent à travers les châssis en rotin, ou les fenêtres ouvertes, selon le degré de chaleur de l'atmosphère. C'est un bal de blancs : le luxe étale partout ses richesses délicates et ses profusions ; le bon ton règne dans l'ensemble, et tel européen qui se trouverait tout à coup transporté de l'un de nos élégants salons de Paris dans une maison des colonies où se donne une soirée, croirait qu'il n'a fait que passer, dans un instant, de la Chaussée d'Antin au faubourg Saint-Germain.

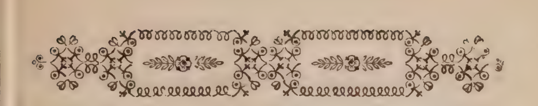
Que de ravissantes toilettes, que de grâces dans ces dames créoles, dont la danse est presque

toujours la partie essentielle de l'éducation; en vérité c'est un palais de fées dont toutes ces femmes charmantes sont les enchanteresses.

Mais à côté de ce tableau si riant, si vif, si animé, il en est un autre dont les couleurs sont un peu plus sombres. Trente ou quarante esclaves sont assis à la porte du temple de nos sylphides; ils sont dans la rue ou sur le grand chemin, si le bal a lieu à la campagne; ils attendent les maîtres pour les porter, car les palanquins sont prêts, les fanaux bien pourvus, et la bande organisée sous les ordres du commandeur, pour ne rien laisser à désirer à ceux que le plaisir vient de fatiguer dans le bal.

Le dernier coup d'archet vient de se faire entendre, la voix du maître a retenti au loin, et tout à coup ces hommes se lèvent, se rangent, s'organisent, enlèvent le bienheureux planteur, le placent, ainsi que sa famille, dans les palanquins, et prennent en chantant le chemin de l'habitation.





CHRONIQUE.

DANS l'une des riches habitations de l'île Bourbon se trouvait un vieux noir de caste mozambique, nommé Azor. Le pauvre diable était souvent malade; il se plaignait de maux d'estomac et de migraines fréquentes; les remèdes qu'on lui donnait étaient inutiles, il souffrait toujours. Un soir le médecin affecté à l'habitation jugea convenable de lui appliquer un large vésicatoire sur l'estomac, et il se retira après l'apposition du résolutif: sitôt son départ, le malheureux nègre fut en proie à la douleur la plus affreuse.

Oh! dit-il, ce blanc-là ne connaît pas son métier: c'est à la tête que je souffre le plus, et

c'est sur l'estomac qu'il place le remède!..... Arrangeons tout cela, et en disant ces mots, il arrache le vésicatoire et se l'applique au front.

L'étonnement du disciple d'Esculape fut extrême lorsque le lendemain, à la visite, il s'aperçut du changement fait au traitement qu'il avait ordonné.

L'idée du vieux nègre porta ses fruits, malgré les dénégations du médecin, car peu de jours après il reprit ses travaux et n'éprouva plus dans la suite les maux qui l'accablaient avant son expérience.

SUITE DE LA CHRONIQUE.

Ile-de-France 1810.

Quelque temps avant la prise de cette belle colonie par les Anglais, plusieurs dilapidations furent commises dans les magasins de l'État où

se trouvaient les approvisionnements de tout genre nécessaires à la marine. Un rapport en fut adressé au ministre Decrès; mais, soit erreur, soit pure plaisanterie, celui qui fut chargé de constater le déficit ajouta au procès-verbal dix mille kilogrammes de fer qui manquaient effectivement. A la suite du rapport, on demandait, pour réparer le mal, les objets qui avaient été soustraits et de la consommation desquels on accusait les rats, qui, à cette époque, infestaient l'île et dévoraient les récoltes; ces rats dévastateurs s'étaient aussi introduits dans les magasins de dépôts à ce qu'il paraît.

Nous ne savons ce que l'on pensa au ministère de cette excuse d'un nouveau genre; mais on expédia par le premier navire qui partit tout ce qui manquait dans les magasins. Parmi cet envoi se trouvait en surplus un paquet dont les demandeurs ne soupçonnaient pas le contenu, et qui renfermait ces mots écrits de la main du ministre lui-même :

« Monsieur le garde-magasin général, j'ajoute « à la demande que vous m'avez faite, six dou- « zaines de limes fines pour que vous fassiez le

« plus tôt possible limer les dents aux rats qui
« mangent le fer confié à vos soins.

« J'ai, etc.

« Signé, DECRÈS.

Cette lettre, d'une spirituelle causticité, a fait rire pendant bien long-temps les habitants de Port-Louis.



LA NÉGRESSE CAFRE

A L'HABITATION.

LA cloche du matin vient de se faire entendre à l'établissement... c'est le signal des travaux rustiques : les noirs sortent de leurs cases et se rassemblent sur la plate-forme comme une compagnie sous les ordres d'un sergent ou d'un caporal ; nous ne savons trop lequel, car nous connaissons peu la hiérarchie militaire. La bande se place sur une seule ligne et le commandeur fait l'appel nominal. Chacun reçoit alors sa destination selon les ordres donnés la veille par le maître ; tel ou tel noir doit partir pour la pêche, tel autre pour la chasse, un troisième doit faire dans la forêt du bois à feu pour la cuisine, un quatrième

couper des palmistes; trente, quarante ou cinquante autres devront récolter un champ de maïs ou défoncer la terre pour en retirer du manioc; quelques uns seront employés à piler le café en coques, à le vanner, le nettoyer et l'emballer; d'autres seront nommés pour la première ou la seconde cueillette du girofle ou du cacao; on en désignera tel ou tel nombre pour un semis à faire; tant pour le gardiennage, la surveillance de la plate-forme, la récolte des bananes, des mangues, des *letchis* et de tous les fruits délicieux qui abondent sur le sol que la ligne équinoxiale et les tropiques protégent de leur chaleur vivifiante. D'autres noirs seront *bazardiers* ou vendeurs de l'exubérance des produits du jardinage; tout cela en fort peu de temps, en quelques minutes, et le reste de la bande prendra tranquillement le chemin du défrichement où le maître veut faire une nouvelle plantation de cannes à sucre ou de cafier.

Pour en revenir à notre titre, duquel nous nous sommes un peu écartés, contemplez au milieu du champ que l'on commence à mettre en valeur, une négresse de la côte de Natal ou de





la Cafrerie, courbée pour donner avec ensemble son coup de pioche sur la ligne tracée? Cette femme toute nue est mère... Ce que vous apercevez et qui semble la faire paraître bossue est un sac de voakoa qu'elle porte sur le dos; ce sac contient un enfant dont on ne voit que la tête toute rouge, mais que les rayons d'un soleil dévorant ne tarderont pas à rendre entièrement noire comme celle de sa mère, dont les mamelles prolongées, jetées par dessus l'épaule, soit à droite ou à gauche, donnent à la petite créature le lait qui est nécessaire à son existence.

Au milieu de ce rude travail, entendez-vous des chansons du pays, des mots facétieux qui se comprennent, des éclats de rire et parfois le *séga* africain dont le diapason aigu va frapper les échos de la montagne? Certes à voir cette hilarité vous ne diriez pas que ces gens-là sont esclaves, qu'ils ont quelque souci de leur condition, mais bien qu'ils chantent le bonheur et la liberté.

A midi, la même cloche annonce le dîner; le commandeur prend la tête de la colonne, la pe-

tite armée part avec ensemble et arrive bientôt à l'établissement, où le maïs cuit à l'eau est distribué; les *rougailles* (1) se font, se partagent; la nature est belle, on mange sous le ciel, on dirait une fête de famille, et tous les jours, ces hommes qui se sont dispersés le matin, se réunissent ainsi à chaque repas; une heure d'union et de plaisir fait oublier bien des peines.

Chez un planteur il y a de l'ordre et de l'ensemble; s'il est propriétaire de quatre à cinq cents esclaves, il n'a pas peu de mérite à bien conduire sa propriété: c'est un ministère complet, en miniature, il est vrai, mais dont il faut qu'il surveille jusqu'aux moindres détails, car il a sa marine dans ses noirs pêcheurs et dans ses pirogues; son intérieur dans la maison et les détails de l'établissement; ses relations étrangères dans les bazardiers qui sont comptables des produits vendus au dehors; son instruction dans les bonnes mœurs que l'on cherche à inculquer aux esclaves; sa guerre dans les luttes entre les

---

(1) Préparation culinaire fort appétissante, où le piment et le sel dominent à un haut degré.

noirs; son commerce dans la vente des produits agricoles, et sa justice dans les actes qui émanent de son autorité.

A l'œuvre donc, messieurs les mangeurs de colonies, à l'œuvre! allez-y passer quelques années, soyez planteurs s'il est possible, nous verrons, pendant votre administration, comment vous vous acquitterez de votre besogne, et le compte que vous nous en rendrez après.



LE TOCSIN PENDANT LA NUIT.

TOUT est tranquille au camp des noirs, le sommeil a versé ses pavots sur l'humble cabane de l'esclave comme sur la maison du maître; mais tout à coup la cloche de l'établissement se fait entendre, un gardien est accouru et a jeté l'alarme dans le camp... le feu vient de se manifester dans un champ de cannes.

Au même instant, les cris au feu! au feu! retentissent de toutes parts; la bande est sur pied, et le commandeur, sur un signe du maître, comprend ce qu'il faut faire, et organise son monde. On se porte alors sur le lieu du sinistre, et toutes les dispositions nécessaires pour en arrêter les effets sont prises à l'instant.

C'est un spectacle attristant, mais curieux, que l'incendie d'un champ de cannes à sucre pendant la nuit, incendie qui ne peut avoir lieu qu'au moment où ces roseaux en fleurs montrent en l'air leurs panaches soyeux, que balance le vent; car alors les cannes sont sèches, bien mûres, et la moindre étincelle occasionnée par l'imprudence d'un gardien, en détermine l'embrasement subit. Si la brise est forte, le feu se propage d'une manière effrayante et tellement rapide que les secours les plus prompts deviennent souvent inutiles: la récolte y passe tout entière. Aux premières lueurs de l'incendie, les cloches des habitations voisines s'ébranlent à toute volée, comme celles de l'établissement, et donnent l'alerte dans les campagnes; les bandes de noirs sont aussitôt organisées, ainsi que nous l'avons dit, et l'on se transporte sous le vent pour faire la part du feu. La coupe entre le point en combustion et celui qui n'est pas atteint est toujours immense, car la moindre flammèche, sans cette précaution, propagerait le sinistre partout.

Depuis le moment où le feu se manifeste dans

un champ de cannes à sucre jusqu'à celui où il meurt faute d'aliment, on entend une fusillade continuelle semblable à un feu de rempart bien nourri : ce sont les cannes qui éclatent en dispersant au loin leurs débris enflammés.

Ainsi, en moins de deux heures, un planteur peut voir s'évanouir toutes ses espérances de fortune et les rêves si beaux que sans doute il avait faits de revoir un jour la France, sa patrie ou celle de ses pères.

Les fortunes sont bien précaires dans les colonies : on en fait une que l'on perd en voulant la doubler ; la seconde est souvent gravement compromise par l'imprudence ou la vengeance d'un noir; et la troisième, qui s'élève sur des débris, est toujours si minime qu'elle attache l'habitant au sol, et qu'il meurt à la peine sans que ses espérances se réalisent.

Sur mille Européens qui vont tenter fortune aux colonies, cinq cents mourront par l'influence du climat, quatre cents végéteront dans un emploi subalterne, quatre-vingt-dix obtiendront une petite propriété dans le pays, huit périront dans un naufrage, et deux, deux seule-

ment, reverront leur patrie avec des richesses et de l'indépendance...

Ceux-là seront cités... ceux-là seront les élus... ceux-là ont su faire *leurs affaires;* et les autres, mon Dieu! que sont-ils devenus?... Ils sont tous morts sur une terre étrangère, sans qu'une main amie leur ait fermé les yeux, sans qu'une modeste tombe indique au voyageur l'endroit où reposent leurs dépouilles mortelles!

Ainsi nous avons pleuré sur la tombe d'Albran, sur celle d'Havet, que nous avons marquées sur le sol de Madagascar. Pauvres amis! dont l'avenir était si beau, dont la science était si précoce!... vos familles éplorées n'auront jamais la consolation, si c'en est une, de jeter une fleur sur le peu de terre qui vous recouvre!





ANECDOTE.

UNE circonstance relative à la promulgation de la loi contre la traite des noirs, circonstance qui ruina complètement l'un de nos amis, nous fournit les détails suivants : c'est à bonne source qu'ils ont été puisés, et nous ne craignons point de les donner ici comme une vérité irréfragable.

Cet ami avait, depuis quelques temps, son navire mouillé devant Quiloa, la ville au sable brûlant, aux montagnes immenses dans le lointain, et il y ignorait entièrement la promulgation de l'édit. — La cargaison, composée de 300 et quelques noirs, lui appartenait; c'était sa fortune..... Il quitta la côte d'Afrique; la traversée

fut courte, le voyage heureux, car il ne perdit que trois ou quatre noirs qui étaient malades au moment de l'embarquement.

Lors de son arrivée devant la *Ravine à Jacques*, à l'île Bourbon, lieu où il devait opérer sa mise à terre, une corvette française, la *Zélée,* doublait le cap Bernard; toutes voiles dehors, marchant bien sous une brise d'est, et surveillante trop active pour lui; malheureusement, elle soupçonna sa manœuvre et le but qui s'y rattachait. — Il connaissait les dispositions *bienveillantes* de M. le baron Milius, alors gouverneur de Bourbon, pour tous les traitants en général; et, sans le savoir, car il ignorait, comme nous l'avons dit, la promulgation de la loi, la Cour d'assises et ses conséquenses ne lui eussent pas fait défaut. — Il fit côte exprès, jetant à la mer ses papiers, ses malles, et tout ce qui pouvait laisser une trace du délit qu'il n'avait seulement soupçonné qu'en arrivant. — Les noirs restèrent sur le rivage, et lui, après avoir été ballotté par les vagues, nu, épuisé de fatigues, gravit cette immense montagne que les navigateurs aperçoivent à 40 lieues en mer, cher-

chant un refuge dans les forêts et quelques fruits sauvages pour ne pas mourir de faim...

La chaloupe de la corvette fut alors mise à la mer.... Une escorte envoyée à terre conduisit les noirs à Saint-Denis... Ils ne furent pas ses esclaves, *force resta à la loi,* mais ils devinrent ceux du gouvernement, c'est plus *légal et le principe est conservé.*

Quant à lui, il partit *par-dessus bord* sur un navire que commandait l'un de ses amis, et qui faisait voile pour l'Inde; il ne revint à Bourbon que quelques années plus tard, où il reconnut ses noirs employés au balayage des rues, sous les ordres de commandeurs sévères, tandis qu'ils auraient dû être renvoyés dans leur patrie, afin de ne pas faire, par une anomalie coupable, une exception à la loi !



LE NOIR BAZARDIER.

CHAQUE soir le jardinier d'une forte habitation récolte dans le jardin de son maître tous les fruits et les légumes qui le lendemain au jour doivent être envoyés au bazar de la ville. Là, sont confondus les produits agricoles indigènes et les produits exotiques: la mangue de Goa se trouve auprès de la pomme européenne, le chou de Bruxelles est placé près du chou de la Chine, et les fruits des quatre parties du monde se confondent ensemble pour charmer l'œil et le goût des acheteurs.

La tâche du bazardier est difficile, car il faut qu'il rende un compte exact à son maître, et qu'il justifie par sa recette et par ce qu'il rap-

porte invendu, de la quantité de fruits et de légumes qu'on lui a donnée.

Que de tribulations pour ce pauvre diable qui sait à peine compter jusqu'au nombre de douze ou de quinze ! Il fait son addition avec des grains de maïs ou des petits cailloux , et le soir, quand il arrive à l'établissement, c'est en mettant telle ou telle pièce de monnaie sur tel ou tel fruit qu'il arrive à la solution de son grand problème de bazar.

Le bazardier est toujours gourmand, et nous devons le dire, si les corrections ne lui manquent pas, c'est qu'il a soin de les mériter.

Voici un exemple de naïveté en ce genre qui donnera la mesure de l'astuce et de la gourmandise du bazardier :

Un planteur de l'île Bourbon , qui habitait le quartier Sainte-Rose, bâti sur des scories volcaniques, envoyait souvent des fruits à l'un de ses amis qui avait une propriété à douze lieues de là, dans les environs de Sainte-Marie. Le porteur était un nègre de la côte de Zanguebar.

Après avoir compté les bananes, les *mangues*, les *letchis* et les corossols dont il lui faisait ca-

deau, il les arrangeait dans un panier, en supputait le nombre au vieil africain, et en indiquait encore la quantité dans le billet d'envoi, afin de savoir si le commissionnaire était fidèle. Mais la tentation était forte en chemin, et le panier diminuait toujours d'un quart, quelquefois d'un tiers.

Arrivés à leur destination, les fruits étaient comptés de nouveau, et, comme on vient de le voir, il s'en trouvait toujours de moins, malgré les dénégations du noir. De là des plaintes, des rapports et une correction chaque soir.

Un jour que, selon son habitude, l'esclave avait fait main basse sur les fruits, l'ami qui les recevait lui dit qu'il en manquait une grande quantité.

— Je n'y ai pas touché, Monsieur, je vous l'assure.

— Tu les as vendus, sans doute.

— Non, Monsieur, je n'en suis pas *capable*.

— Tu es un imposteur, car il y en avait soixante, et il ne s'en trouve plus que quarante-deux.

— C'est ce que mon maître m'a donné.

— Cependant il y en avait bien soixante, le papier le dit.

A ces mots, le papier le dit, le noir se sentit inspiré et se promit bien, in *petto*, qu'à l'avenir le papier ne lui jouerait plus un pareil tour.

Quelque temps après le même envoi eut lieu. Ah ! ah ! se dit le vieux nègre, le papier est avec moi, il voit tout : c'est chose facile à éviter. Et aussitôt quittant le chemin, il s'enfonce dans une cafeirie, pose sur des débris de lave éteinte son panier qu'il convoite de l'œil, et tire mystérieusement de sa poche le billet délateur qu'il va placer à cent pas de là sous une pierre isolée. Cela fait, il retourne au panier, et dans une douce sécurité, il savoure à son aise les plus beaux fruits qu'il contient. Sa gourmandise rassasiée, il va reprendre le billet, continue sa route et arrive chez l'ami de son maître, qui lui fait observer qu'il manque encore un nombre considérable de bananes et de *letchis*.

— Non, Monsieur, dit l'esclave, ce papier parle sans rien savoir, car il n'était pas présent quand je me suis reposé.

— Présent ou non, reprit le blanc, il me dit que tu as mangé des fruits.

— Il faut, Monsieur, ajouta le noir tout étonné, que le billet soit sorcier, car je l'avais mis sous une pierre à plus de cent pas de moi lorsque j'ai mangé les bananes. Ainsi fut avoué le larcin du vieux serviteur dont la gloutonnerie trouva, par la naïveté des moyens de défense, une excuse favorable. Ce ne fut cependant pas lui qui dans la suite continua à faire les commissions de son maître.

Celui qui lui succéda en fut probablement le second volume.

Chassez le naturel, il revient au galop.





DIALOGUE

ENTRE UN NOIR CRÉOLE ET UN NOIR CAFRE.

LE CRÉOLE.

— Papa Azor, demain vous irez chercher du bois dans la forêt—c'est la corvée du dimanche.

LE NÈGRE.

— *Moucié l'a pas dit à moi, moi ça va pas.*

LE CRÉOLE.

—Quand je vous le dis, vous devez m'obéir... j'ai mes raisons pour cela.

LE NÈGRE.

Quand vous sera blanc, moi dibout pour vous ; à cet her moi dourmi.

LE CRÉOLE.

Je saurai bien vous y faire aller, et Monsieur sera instruit de votre refus.

LE NÈGRE.

Arrête à vous tranquille vous l'y noir comment moi-même.

LE CRÉOLE.

Je suis esclave, c'est vrai, mais j'ai la peau blanche, et je suis sûr de ma liberté.

LE NÈGRE.

Si'quizez, à v'la vous blanc bientôt, va met souliers, grand sapeau, ensemble plime poule, comment gouverner et grand couteau dans l'y reins.

LE CRÉOLE.

Assez plaisanter, papa Azor, faites ce que je vous dis.

LE NÈGRE.

Moi y à coute à vous, vout la langue n'a

point l'y zos, mais vous n'a pas encore blanc, guette vout figuire.

LE CRÉOLE.

Insolent, je vais trouver notre maître.

LE NÈGRE.

Ça même, vous va flatter l'y, amboisa à l'y parce que vous criole; acoute zami, Moucié n'a n'a deux l'y ciens, n'a n'a enn toute noir, l'aut toute blanc, — zaut deux l'y ciens, Moucié, tout gal-à-gal; vous là, qui fait vout vantar, ça même l'y cien blanc, moi l'y cien noir, guette à vous sous plaît, si toute n'a pas pareil: siclaves.

LE CRÉOLE.

Je serai libre bientôt.

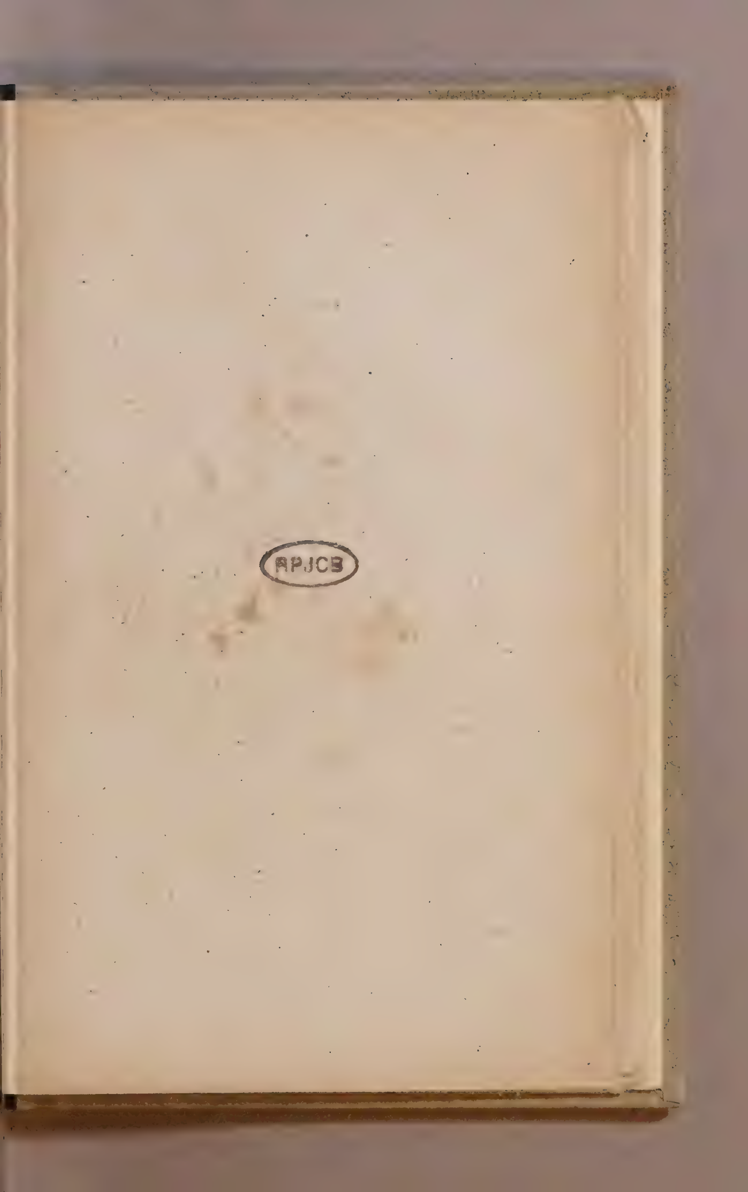
LE NÉGRE.

Tendant, mon z'ami, fait vout l'ouvrage d'y bois, attendre à vous là haut; dimanche pour moi — ça va danser avec Zémir dans la savanne.

On pense facilement que le noir créole voulait donner sa corvée au vieux nègre, mais qu'il n'y réussit pas:

« C'est un double plaisir de tromper un trompeur. »




RPJCB



LES NOIRS DE MARINE.

Il y a dans les noirs de marine, qui, aux colonies, font le service des chargements de navires, et travaillent quelquefois à leur réparation, tout l'abandon, tout le *sans-gêne* des matelots européens; forts, robustes, pris en majeure partie dans les créoles intelligents et les *Malgaches* (1); les premiers indiquent les travaux, les dirigent, et les seconds les exécutent.

Un navire paraît-il à l'horizon, s'il n'est pas côtier, il mettra en panne, attendra le pilote, et bientôt la légère pirogue, lancée sur la lame par les noirs marins, qui, légers comme des gazelles, sauteront ensemble dedans, franchira la barre et se dirigera, à force de rames, vers le bâtiment, afin de l'amener au mouillage.

(1) Indigènes de Madagascar.

La surprise des Européens, qui, pour la première fois, vont aux colonies, est grande, en voyant, sur cette mer houleuse et semée d'écueils, la frêle nacelle montée par six ou huit hommes nus, entièrement nus, et qui ressemblent à des diables par leur couleur bronzée et les cris cadencés qu'ils font entendre; mais ces hommes ne sont pas si diables qu'ils en ont l'air: ils montent à bord, causent avec les matelots qui les entourent, boivent avec eux, leurs donnent des nouvelles de leurs amis arrivés sur d'autres navires, travaillent, s'il le faut, à la manœuvre, font entrer le vaisseau dans le port; et chaque jour voit recommencer les mêmes travaux au milieu des mêmes dangers.

Dans ses courses nautiques, le noir de marine n'oublie pas sa ligne, qui, traînant au loin de sa pirogue, lui procure souvent d'excellent poisson, car la pêche est abondante là où il y a des périls à courir... on y va moins souvent.

Les cabanes des noirs de marine sont sur le rivage; c'est là que l'on achète le poisson dont on a besoin; c'est là que le nègre pêcheur fait son *carrik*, que bien des blancs convoitent sou-

vent avec l'œil de la gastronomie, car rien ne manque à ce mets qu'il affectionne; et, sans avoir étudié l'art culinaire chez Véfour ou Corcelet, il sait donner, à ce qu'il prépare, ce goût exquis, ce parfum, cette combinaison des épices, qui est à la sensualité d'un gourmand ce que l'air est à la vie.

Dans les tempêtes qui bouleversent les mers de l'Inde, le noir de marine court au plus fort du danger; on le verra partout: sur le rivage braver la mer en furenr, s'y élancer pour sauver les naufragés... aller à bord quand l'ouragan jette de toutes parts la terreur et la mort, partager les périls des malheureux matelots, et souvent mourir avec eux...

Quand le calme a fait place à la tourmente, on fait l'appel des noirs de marine; l'appel est alors incomplet: il manque plusieurs hommes, on cherche, on parcourt la côte... et c'est la vague, se retirant au large, qui indique, en laissant apercevoir des cadavres, que quelques uns d'entre eux ne sont plus.

DES NOIRS DANS LEUR PAYS.

Parmi les noirs de la côté d'Afrique, où les castes sont si variées, il en est cependant qu'on distingue facilement des autres, parce que ceux-là plus particulièrement ont eu des relations avec les Européens et sont venus dans les colonies à l'époque où la traite était tolérée.

Les castes des Makouas, des Makoudès, les Mouchtiavas, les Hyambanes, se reconnaissent aisément à leur haute stature, à leur corpulence et aux formes herculéennes dont la nature les a tous amplement dotés. Le tatouage vient ensuite faire reconnaître chacune de ces castes en particulier. Les nègres de telle ou telle contrée

sont tatoués au visage, d'autres aux bras, aux cuisses, et tous ces genres de martyre ont un dessin différent, une spécialité qui appartient à la contrée exclusivement.

Chez tous ces hommes, la voracité est poussée à l'excès : ils ne vivent que de vols, et soit qu'ils attrapent des poules, des chats, des chiens, des rats surtout qu'ils affectionnent, leur cuisine ne chôme pas, et tous ces animaux, fussent-ils trouvés dans la rue, sur un grand chemin, dans un état complet de putréfaction, seront dévorés à belles dents. Quelques uns de ces noirs, de la caste des *bibis*, ont même, dans les colonies, volé des enfants qui ont éprouvé le sort des mets que nous venons de désigner. C'est un repas friand pour un *bibi*, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'un enfant bien rôti et servi chaud, comme cela arrive parfois dans son pays à la suite des guerres qui le désolent sans cesse et dont les prisonniers sont souvent mangés inhumainement. Quand la traite, ainsi que nous l'avons dit, était tolérée, cette race d'anthropophages restait presque invendue dans les colonies, tant on avait peur de voir un jour ou un

autre disparaître quelqu'un des siens sous la dent carnassière de ces barbares.

Afin de mieux dévorer leur proie les *bibis* et les *moutchtiavas* se liment les dents incisives de manière à les rendre le plus pointues possible, et chez eux, le signe d'une beauté parfaite est de les avoir extrêmement noires, ce qu'ils exécutent en les brûlant avec de la chaux et des noix d'arèque.

En général les noirs de la côte est de l'Afrique sont paresseux et de peu d'utilité dans les colonies ; ces hommes si robustes, si forts, sont presque toujours dans un état de somnolence, et leur attitude, quand ils ne sont plus aux travaux de l'habitation, est vraiment singulière : assis sur le sol, vous les verrez tous en rond, les condes appuyés sur les genoux, la tête dans les mains, s'endormir en balbutiant quelques mots dans l'idiome de leur pays. La vie des nègres de la côte est de l'Afrique, depuis le cap des Courants jusqu'à la mer Rouge, est une vie de marmotte, sans action, sans énergie, et qui ne cesserait pas si les besoins corporels ne les appelaient au pillage et à la dévastation.

Lorsque la tempête a jeté sur le rivage plusieurs miliers de cétacées que le soleil ne tarde pas à corrompre, les Hyambanes accourent de tous les points d'où ils ont pu distinguer l'ouragan, et alors une moisson considérable de coquillages, d'oiseaux de mer, de poissons est faite par les pillards..... C'est le droit d'épave que la nature leur octroie, et ils en profitent pour vivre pendant plusieurs jours.

Quelques chefs Arabes de Mozambique ou de Sofala ont parfois jusqu'à trois mille esclaves sous leur domination. Les uns sont envoyés à la pêche du corail dans de frèles pirogues que le moindre raz de marée fait chavirer et submerger : ceux-là sont la proie des requins; d'autres sont envoyés à la chasse des tigres dont on vend les peaux à la côte... La moitié de ces esclaves périra dans la lutte, mais le chef n'en sera point étonné, il ne s'informera pas même du sort de ses serviteurs... Il est si naturel de mourir pour lui, pour lui qui ne peut plus vendre ses noirs aux Européens.

Nous avons vu de ces chefs arabes qui pour essayer la justesse d'un fusil nouvellement

ıcheté , faisaient mettre en groupe leurs es-
:laves, se plaçaient ensuite à cent ou deux cents
pas de là, en ajustaient un, et achetaient l'arme
ensuite si la balle meurtrière avait atteint le
but. Cette expérience se renouvelait plusieurs
fois, selon qu'ils doutaient de la bonté ou de la
portée du fusil.



GRAND SUICIDE.

Il y a quelques années qu'il arriva à l'île Bourbon une traite de noirs *de la côte de Guinée :* c'étaient des *yolofs*, hommes de courage et d'énergie, et qui croyaient dans leur bonhomie que les blancs allaient les manger. Au débarquement de la traite, ils convinrent tous de se donner la mort sitôt qu'ils seraient moins surveillés. Ils furent vendus aux planteurs, desseminés, sur tous les points de l'île ; mais quoique séparés, ils se ressouvinrent de leur serment, et par quelques communications qu'ils eurent entre eux, ils fixèrent un jour pour le grand sacrifice convenu. Le suicide fut général, et le lendemain de cet arrêt prononcé par eux-mêmes, les

maîtres qui les avaient achetés les trouvèrent séparément tous pendus aux arbres de leurs habitations.

Plusieurs navires allant en traite à la côte de Guinée, dans le golfe du Bénin, au grand Kalbar, ont perdu leurs équipages par les révoltes des esclaves; les capitaines, les passagers, les officiers, les matelots ont été massacrés sans pitié. De ce nombre nous avons à regretter un ami, M. Krolland Champierre de Villeneuve, jeune capitaine plein de talent et d'avenir, qui a succombé sous les coups de la révolte, et dont le cadavre fut jeté à la mer.

Nous le disons avec franchise, la suppression de la traite et l'émancipation qui en est le corrollaire amèneront peut-être de meilleurs résultats pour les Européens; mais, quant aux noirs, nous faisons plus qu'en douter... nous ne craignons pas de nier qu'on en obtienne de profitables.



DES MÉTIERS APPRIS AUX ESCLAVES.

Ce n'est pas rare de voir dans les colonies, chez un habitant possesseur d'une grande fortune, tout un arsenal au matériel et au personnel. Si cet habitant veut faire édifier une maison, il a sous la main, son bois, ses charpentiers et ses menuisiers; sur sa propriété, des pierres de taille, du granit, des moellons, et des appareilleurs et des maçons pour élever l'édifice dont il est lui-même l'architecte. Quelques uns de ses noirs créoles, auront appris la peinture en décors, et exécuteront tous les travaux qu'il faudra en ce genre. Il aura chez lui une forge et un atelier complet pour tous les ouvrages de fer. Ses noirs employés dans la forêt fourniront les bardeaux nécessaires à la toiture et les

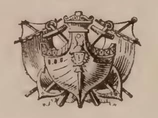
moindres détails de la construction s'exécuteront sous ses yeux. Les élémens que le pays ne produira pas seront pris à la ville au moment de l'arrivée des navires d'Europe, afin de les payer moins cher qu'en les achetant de troisième ou de quatrième main, après quoi ils ont triplé de valeur. Par la même voie cet habitant achètera du drap ou de la toile pour se vêtir, et son noir tailleur confectionnera ses habits, tandis que les négresses couturières feront ses chemises et travailleront à son linge de table et de literie.

Non seulement ces riches habitants ont des ouvriers pour leurs travaux particuliers, mais ils en louent encore à ceux qui n'en ont pas, et cela à des prix exorbitants, car nous avons vu des noirs, bons ouvriers, il est vrai, dont on payait la journée jusqu'à quatre piastres par jour (20 francs). — Certes c'est une fortune pour un propriétaire d'esclaves que la possession de quelques sujets comme ceux-là : aussi sont-ils généralement l'objet d'une affection toute paternelle, et leur liberté est toujours le complément de leurs bons services.

Parmi les noirs à talents que l'on trouve sur une habitation considérable, nous ne devons pas oublier le barbier, car c'est lui qui tous les dimanches a l'honneur de raser son maître et les *fils* de la maison, quand toutefois la barbe vient à leur pousser.

Comme ce pauvre *frater* n'a souvent en maniement que le rasoir de son maître, duquel il ne peut disposer, il rase tout simplement ses camarades avec des débris de bouteilles qu'il casse avec art et dont il se sert comme d'une lame parfaitement affilée.

Nous avons, par curiosité, essayé de ce procédé, et nous avouons qu'en Espagne même, où les barbiers ont tant de réputation, on ne s'acquitte pas mieux, avec un bon rasoir, de l'opération que ces nègres font comme on vient de le lire.



L'OURAGAN.

Le ciel vient de se couvrir. Les oiseaux pélagiens quittent la haute mer et rasent le rivage d'une aile rapide en poussant des cris plaintifs. L'atmosphère est de plomb, la chaleur accablante, les blancs et les noirs s'interrogent en tremblant. Le pavillon noir flotte au mât du port pour annoncer aux vaisseaux de la rade qu'il est temps d'appareiller afin d'éviter un triste naufrage. La peur est sur toutes les figures, car tout le monde attend la tempête qui va éclater, la redoute comme un fléau que rien ne peut arrêter, et qui laisse, après son passage, des débris, de la misère, des blessés et des morts.

Tout à coup un éclair sillonne l'espace, les

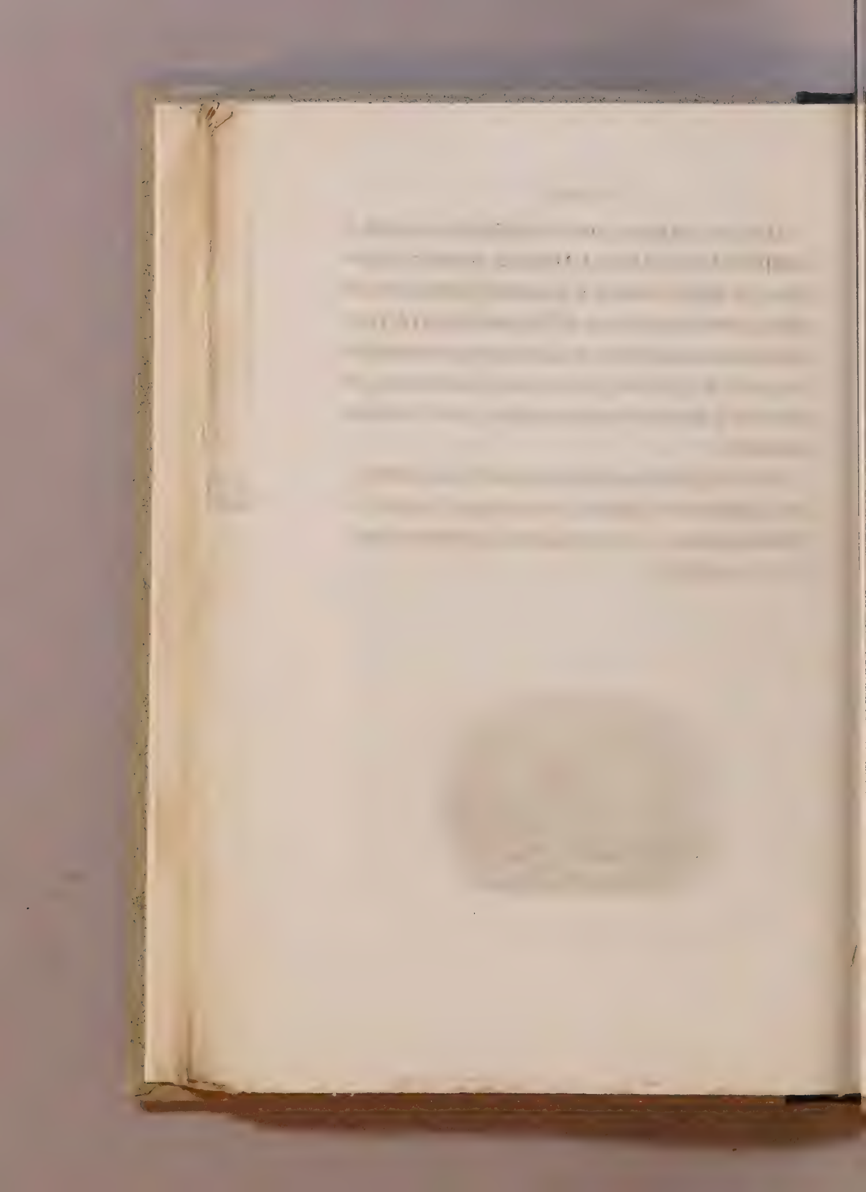
nuages s'amoncèlent sur le sommet des montagnes, et le tonnerre en longs éclats est le précurseur de la tourmente. Bientôt à l'horizon les nuages se déchirent, les vents soufflent du nord, battent en côte et se répandent comme des furies sur le versant des montagnes. Rien ne résiste à l'invasion : en quelques instants ces beaux girofliers antiques jonchent la terre de leurs rameaux épars, les cafiers sont emportés, les fruits les plus beaux et les plus forts sifflent en l'air comme poussés par la foudre; les champs de cannes à sucre, de manioc, de maïs, sont ravagés, les maisons enlevées ou renversées et les vaisseaux qui n'ont pu prendre le large viennent à la côte, où la mort attend les malheureux matelots. Les dispositions que la prudence avait prescrites deviennent inutiles: tout doit périr dans la conflagration des éléments; et semblable à ces guerres de géants qui se passèrent sous l'Empire, quand l'ouragan a fait place à un jour tranquille, la terre est dépouillée, et pour nous servir de l'expression du poète :

« .... Le soc languit sous des bras mutilés. »

Que de fortunes ont été englouties dans la tempête. Que de beaux revenus anéantis ! Combien de temps faudra-t-il pour réparer tant de maux, pour rendre au sol le peu de terre végétale qui le recouvrait, et faire naître encore dans le cœur des colons un rayon d'espérance qui plus tard peut-être sera détruit par la même calamité.

On voit que les ouragans, dans les colonies, ont commencé depuis long-temps l'œuvre de l'émancipation... Assez de maux, assez de ruines, s'il est possible !.







CONCLUSIONS.

Nous avons complètement mis à jour notre pensée dans les lignes que nous venons de tracer. Oui, nous le répétons, nous aimons la liberté ; nous voudrions qu'elle étendît ses bienfaits sur tous les peuples du monde, qui, enfants d'une mère commune doivent avoir les mêmes avantages et les mêmes prérogatives dans l'héritage de tous; mais il est des peuples, surtout en Afrique, qui ne conçoivent pas cette liberté parce qu'ils l'ont possédée à outre mesure, sous un nom que nous qualifierons de pillage, de rapine et de vol; sous un nom qui la tue, un nom mal compris, et qui le sera long-temps encore si l'acte d'une émancipation sage et ménagée ne vient donner

à chacun la mesure de ses obligations sociales et de ses devoirs selon sa position respective.

Nous venons de rappeler un principe. La liberté appartient à tous les hommes de quelque pays qu'ils soient ; nous l'encensons comme une idole chérie, nous avons combattu pour elle, nous prions dans son temple, à genoux sur les marches de son autel ; nous la voudrions plus grande s'il est possible, nous souhaitons qu'elle devienne une réalité constante, que tous les peuples la comprennent et la respectent. Mais malgré nos convictions à cet égard, nous en avons une autre : la liberté spontanée, proclamée dans les colonies françaises, tuera l'esclave moralement, et ce coup mortel ira frapper, comme nous l'avons dit, 45,000 de nos frères. Est-ce là de la philantropie, Messieurs ?



TABLE.

Pages

FIN DE LA TABLE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9-11.

SOUS PRESSE:

la

PHYSIOLOGIE

du **MARIN,**

par les mêmes.

Illustrée par

DELHOMME.
